Evaluation finale du projet UNJP/CMR/044/PBF Est/ Adamaoua/ Nord: Réduction des tensions/conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-pastorales

Rapport d’évaluation

*(version finale)*

Juin 2022

Equipe d’évaluation

Iris Wielders Chef d’équipe

Natali Kossoumna Liba’a Membre d’équipe

Seke de Syg Membre d’équipe

[Acronymes 3](#_Toc105410067)

[Résumé exécutif 4](#_Toc105410068)

[1.Introduction 7](#_Toc105410069)

[2.Contexte 9](#_Toc105410070)

[3.Méthodologie 11](#_Toc105410071)

[4.Résultats de l’évaluation 15](#_Toc105410072)

[A. Pertinence 15](#_Toc105410073)

[Conclusions sur la pertinence du projet 20](#_Toc105410074)

[B. Cohérence 20](#_Toc105410075)

[Conclusions sur la cohérence du projet 21](#_Toc105410076)

[C. Synergies 22](#_Toc105410077)

[Conclusions sur les synergies du projet 23](#_Toc105410078)

[D. Efficacité 23](#_Toc105410079)

[Conclusions sur l’efficacité du projet 28](#_Toc105410080)

[E. Efficience 28](#_Toc105410081)

[Conclusions sur l’efficience du projet 35](#_Toc105410082)

[F. Impact, durabilité et appropriation 35](#_Toc105410083)

[Conclusions sur l’impact, la durabilité et appropriation du projet 39](#_Toc105410084)

[G. Sensibilité aux conflits 39](#_Toc105410085)

[Conclusions sur la sensibilité aux conflits du projet 40](#_Toc105410086)

[5.Conclusions et recommandations 41](#_Toc105410087)

[Annexe A: Matrice d’évaluation 43](#_Toc105410088)

[Annexe B: Guides des entretiens (KIIs et FGDs) 47](#_Toc105410089)

[Annexe C: Liste des documents 67](#_Toc105410090)

[Annexe D: KIIs et FGDs 68](#_Toc105410091)

# Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AC | Activités communautaires |
| AGR | Activités génératrices de revenus |
| CCV | Comités de Concertation Villageois |
| CEEAC | Communauté économique des États de l’Afrique centrale |
| DAC OECD | Comité d’aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique |
| DTM | Outil de suivi des mouvements des déplacements (Displacement Tracking Matrix) |
| FAO | Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture |
| *Fcfa* | Franc de la Coopération financière en Afrique |
| FGD | Groupes de discussion (Focus Group DIscussion) |
| GIZ | Cooperation Allemande (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) |
| GNUE | Groupe des Nations Unies pour l’évaluation |
| KII | Entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (Key Informant Interview) |
| MINADER | Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural |
| MINEPIA | Ministère de l’Élevage, des Pêches et Industries Animales |
| MINFOF | Ministère des Forêts et de la Faune |
| OED | Bureau des Evaluations de la FAO |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| ONG | Organisation Non-Gouvernementales |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PBF | Fond pour la consolidation de la paix (Peace Building Fund) |
| PNUAD/ UNDAF | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| RCA | Republique Centre Africaine |
| RCP | Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix |
| TDR | Thermes de reference |
| TTT | Outil de suivi de la Transhumance (Transhumance Tracking Tool) |
| UNHCR | Agence des Nations unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees) |
| UNRC | Coordonnateur résident des Nations Unies (United Nations office of the Resident Coordinator) |

# Résumé exécutif

Ce rapport présente l'évaluation finale du projet UNJP/CMR/044/PBF *Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés á l’utilisation des ressources naturelles* (novembre 2019 – octobre 2020). Le projet a été mis en œuvre par les Agences des Nations Unies de l’Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) et l’Organisation Internationale pour la Migration (OIM) en coordination avec le Gouvernement Camerounais, dans les régions frontalières avec la RCA, le Tchad et le Nigeria. Le projet visait à réduire les conflits liés à la transhumance et aux pratiques agro-pastorales en Cameroun.

Pour atteindre ses résultats, le projet a mis en place un nombre d’activités différentes:

a) Un système de suivi des transhumances pour des collectes régulières sur les mouvements de transhumances et les risques de conflits liés aux activités agro-pastorales. (Transhumance Tracking Tool – **TTT)** ;

b) La (re) dynamisation des comités de gestion des conflits au niveau villageois (Comités de Concertation Villageois – **CCV**) ;

c) Des **activités communautaires (AC)** mises en œuvre par l’ensemble des communautés de la localité en adressant les causes de conflits agro-pastoraux : le **reboisement**, la **démarcation** des espaces agricoles et le **balisage** des pistes de transhumance ;

d) Des échanges entre les acteurs régionaux et capitalisations de leurs expériences et expertises en matière de gestion des conflits agro-pastorales (**ateliers régionaux**).

e) des **activités génératrices de revenus (AGR)** mises en œuvre par les bénéficiaires.

f) des **infrastructures** socio-économiques prioritaires (parcs de vaccination et forages pastoraux à énergie solaire).

Dans le cadre de cette évaluation, les huit critères utilisés par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur ceux du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) pris en compte sont relatifs à : la pertinence, la cohérence, les synergies, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et la sensibilité aux conflits. Les questions clés étudiées par l’évaluation étaient développées autour de ces critères et sont contenues dans la matrice d'évaluation (voir annexe A). Les conclusions clés de l’évaluation selon ces critères sont :

**Pertinence**

La conception du projet avait une pertinence forte. Il était conçu pour répondre aux problèmes urgents liés à la transhumance et aux conflits agro-pastoraux au Cameroun et a abordé les causes principales des conflits agro-pastoraux en combinant l’expertise de l’OIM (TTT, CCV) avec l’expertise de la FAO (AC, AGR, infrastructures). Les différents groupes de parties prenantes concernés ont été inclus et les différentes activités ont été mis en place généralement de manière participative. Le TTT en particulier a été considéré par les exécutants et les acteurs gouvernementaux comme innovant. Le démarrage tardif du projet a signifié qu’il ne pouvait plus être mis en œuvre séquentiellement comme cela avait été prévu, avec les données TTT informant la conception de toutes les autres activités, mais a été mis en œuvre parallèlement pas les deux agences de mise en œuvre (OIM et FAO), avec certaines conséquences sur son efficacité.

**Cohérence**

Même si chaque agence a mis en œuvre son propre ensemble d’activités avec ses propres partenaires de mise en œuvre, le projet a vu une bonne coordination autour du comité de suivi, des missions conjointes sur le terrain et où des visites gouvernementales sur le terrain ont été organisées.

Le projet a incorporé des aspects similaires à d’autres projets mis en œuvre par d’autres acteurs dans les régions du projet et le soutien aux CCV s’est explicitement appuyé sur des efforts antérieurs pour soutenir ces comités là où le projet a redynamisé des structures existantes.

**Synergies**

Concernant les effets de catalyse, le projet a conduit à la conception d’un nouveau projet par la FAO avec un financement de l’UE pour se concentrer sur l’examen du cadre réglementaire existant autour de la transhumance. En plus, le projet a suscité l’intérêt des acteurs gouvernementaux pour poursuivre et étendre le TTT. Les données TTT et le soutien aux CCVs ont contribué à éclairer le travail d’autres ONG travaillant sur la résolution des conflits et les processus de collecte de données (TTT, ODK collect) et ont permis l’acquis de nouvelles compétences.

**Efficacité**

Le projet a atteint son objectif : les bénéficiaires ont confirmé que les activités soutenues par le projet avaient contribué à renforcer la résolution des conflits et à réduire les conflits agro-pastoraux. La contribution de ces activités aux résultats diffère d’une activité à l’autre. La cartographie et le comptage du TTT, la (re)dynamisation des CCV ainsi que la démarcation et les mis en place des champs fourragers ont permis d’atteindre cet objectif. Là où le balisage a été finalisé, cela a également été mentionné comme un facteur contribuant à la diminution du nombre de conflits, mais des problèmes avec les paiements des ACs et le poids élevé des bornes ont entravé la finalisation du balisage dans toutes les localités prévues par le projet. De même, le reboisement, bien que considéré comme utile par de nombreux bénéficiaires, a subi quelques revers dans sa mise en œuvre. Pour les alertes de conflit du TTT, les résultats sont également mitigés car ces alertes n’ont pas été systématiquement partagées ou connectées aux activités des CCV avant certaines tentatives à la toute fin du projet. En raison de la mise en œuvre parallèle par les agences, les AGR n'ont pas été informées par les données TTT ni liées au soutien du CCV, comme elles auraient pu l'être.

**Efficience**

Bien que le projet ait atteint ses objectifs, seules certaines activités y ont contribué alors que pour d’autres, soit ce n’est pas le cas, soit leur contribution reste incertaine car il est trop tôt pour les mesurer. Les contraintes opérationnelles ont entravé l'efficience de certaines activités. La courte durée du projet et la grande zone de mise en œuvre ont également présenté des défis. En termes de suivi et évaluation, le cadre logique formel sur lequel le suivi et évaluation se base et qui aurait pu être amandé pour améliorer le projet et apporter des ajustements n’a pas été utilisé pour offrir cette flexibilité, mais le suivi et l'apprentissage au cours des activités ont conduit à des ajustements pertinents qui ont renforcé les résultats.

**Impact**

Le projet a eu un impact positif sur la dynamique locale de résolution des conflits. En plus, le projet a eu des impacts imprévus positifs dans les changements de perceptions concernant la transhumance et l’extension du travail des CCVs vers la prévention du conflit. En ce qui concerne les AGR, les non-bénéficiaires ont suggéré de se concentrer sur les activités communautaires plutôt qu'individuelles pour en améliorer l'impact. La réelle participation des femmes et des jeunes dans ces processus reste un défi, même si le projet a oeuvré pour leur inclusion et leur autonomisation.

**Durabilité**

Les chances de durabilité des résultats du projet sont mitigées. Les travaux d’infrastructure, de balisage et de délimitation ont permis de mettre en place des ouvrages durables appréciés de la population. Des structures locales chargées de veiller à leur entretien ont été mises en place. Presque tous les CCV visités restent actifs et continuent de jouer leur rôle dans la résolution des conflits au niveau du village, bien que les membres aient noté qu’ils avaient besoin d’un peu d’argent pour permettre le transport et ont souligné l’importance de la formalisation des CCV pour renforcer davantage la durabilité. En plus, les CCV ont suggéré que les liens avec les AGR auraient également pu contribuer à leur durabilité et à leur efficacité. En ce qui concerne le reboisement, la pérennisation n’est pas assurée, ce qui est aussi le cas des AGR. En plus, le TTT ne fonctionne plus après la fin du projet et sa continuation reste incertaine.

**Sensibilité aux conflits**

Même si la sensibilité aux conflits n’a pas été explicitement mentionnée dans sa conception ou dans le cadre logique, le projet a été mis en œuvre principalement d’une manière sensible aux conflits. Le projet a pris soin d’inclure tous les groupes concernés en tant que bénéficiaires et parties prenantes et s’est concentré sur l’établissement de relations entre les principaux clivages identifiés dans l’analyse qui sous-tend le projet ; entre les agriculteurs/éleveurs et les populations hôtes/déplacées.

Même si les alertes de conflit TTT n'ont pas directement informé la sensibilité au conflit, le projet a néanmoins procédé à des ajustements sensibles au conflit informés par le suivi du projet.

**Conclusions :**

Le projet était pertinent et a atteint son objectif dans la mesure où les bénéficiaires du projet perçoivent une amélioration de leur situation vis-à-vis des conflits agro-pastoraux. En impliquant les ministères concernés aux plus hauts niveaux, le projet a contribué à changer les perceptions sur la transhumance. Les causes principales des conflits agro-pastoraux ont été abordés et le projet s’est concentré sur l’établissement de relations entre les principaux clivages identifiés dans l’analyse qui sous-tend le projet ; entre les agriculteurs et éleveurs et les populations hôtes et réfugiées. Même si la sensibilité aux conflits n’a pas été explicitement mentionnée dans sa conception ou dans le cadre logique, le projet a été mis en œuvre principalement d’une manière sensible aux conflits.

Le projet a eu un impact positif sur la dynamique locale de résolution des conflits. Néanmoins, toutes les activités du projet n’ont pas contribué de la même manière à ce résultat. Cet objectif a été atteint par la cartographie et le comptage du TTT, la (re)dynamisation des CCV ainsi que la démarcation et les champs fourragers/fourrages pastoraux. Certains défis opérationnels (approvisionnement des bornes et du bétail ; le retard du reboisement ; et de la méthode de paiement pour les AC) ont eu un impact sur l’efficacité d’autres activités. En plus, le projet a été mis en œuvre sur une zone très vaste, sur un laps de temps court, et n'a pas envisagé ces défis comme des risques.

Le cadre logique du projet était sous-utilisé. Néanmoins, le projet a fait quelques ajustements pendant la mise en œuvre et en réponse au suivi effectué. Les retards initiaux de plusieurs mois causés par les mesures anti-Covid-19 ont empêché la mise en œuvre séquentielle du projet. Ainsi, l’OIM et la FAO ont chacun poursuivi leur propre ensemble d’activités en parallèle. En conséquence, le lien entre le soutien direct à la résolution des conflits et les activités agricoles n’était pas aussi fort qu’il aurait pu l’être ni tel qu’il avait été conçu.

La réelle participation des femmes et des jeunes dans ces processus reste un défi, même si le projet a oeuvré pour leur inclusion et leur autonomisation dans un effort notamment de perenisation des aquis du projet. Les travaux d’infrastructure, de balisage et de délimitation ont permis de mettre en place des ouvrages durables appréciés de la population. Presque tous les CCV visités continuent de jouer leur rôle dans la résolution des conflits au niveau du village, mais ils ont également indiqué qu'ils avaient besoin d'un soutien supplémentaire.

**Recommandations**

**Stratégique**

1. Continuer à réunir les principales parties prenantes concernées par la transhumance et les conflits agro-pastoraux et veiller à ce que les voix et les idées du niveau local informent la politique, par exemple par une continuation du TTT. (C1 ; D3 ; D1 ; F3)
2. Envisager des zones d’intervention plus petites pour les projets PBF d’une durée de 1,5 ans où

veiller à ce que les projets PBF d'une durée de 1,5 ans intègrent une stratégie claire sur la manière dont ils seront catalytiques. (C1 ; D1 ; E1 ; F4)

1. Renforcer le lien entre l’appui direct à la résolution des conflits, la collecte de données liées aux conflits et les activités agricoles. Investir dans plus de recherche sur les liens entre les AGR et les résultats de la résolution des conflits/cohésion sociale, en se concentrant sur si (et à quelle échelle) le ciblage des ménages individuels peut aider à renforcer la cohésion sociale. (A6 ; B2 ; D1 ; F1 ; F4)

**Opérationnelles**

1. Poursuivre l'accompagnement des CCV de la région, tout en accordant une attention particulière au renforcement du rôle des femmes et des jeunes. (D1 ; D2 ; F2 ; F3)
2. Donner la priorité à une assistance supplémentaire, additionnelle et indépendante par rapport au projet (ce dernier ayant déjà pris fin) pour résoudre les questions en suspens dans les zones du projet, par exemple la plantation de bornes là où elles ont été transportées mais pas encore plantées. (D1 ; F4)
3. Renforcer la gestion des risques pour mieux évaluer les risques liés à la saisonnalité et aux autres dynamiques locales. Intégrer les pratiques d'approvisionnement dans la gestion des risques. (D4)
4. Renforcer la visibilité des approches sensibles aux conflits en intégrant et en explicitant les principaux risques de sensibilité aux conflits et les indicateurs liés à la sensibilité aux conflits. (G1 ; G2)
5. Donner la priorité à l'approvisionnement local à travers les contributions des partenaires plutôt qu'à travers un approvisionnement qui implique un long transport avec des risques associés. (D1 ; E1)
6. Veiller à ce que les méthodes de paiement Cash for Work soient adaptées au contexte local et ne soient pas retardées. (D1 ; E1).

# 1.Introduction

Le projet UNJP/CMR/044/PBF *Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés á l’utilisation des ressources naturelles* a débuté en novembre 2019 pour une période initiale de 18 mois et a bénéficié d’un budget de USD $ 2 495 734.34, avec une extension de 3 mois jusqu’en fin octobre 2021. Le projet a été mis en œuvre par les Agences des Nations Unies de l’Organisation pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) et l’Organisation Internationale pour la Migration (OIM).

Ce rapport présente l'évaluation finale de ce projet. Cette section introductive commence par un aperçu sommaire des principaux aspects du projet. Ensuite, le chapitre 2 présente le contexte du projet. Le chapitre 3 résume l'approche méthodologique de l'évaluation (une méthodologie plus détaillée ayant été présentée et validée lors du rapport de démarrage du début de l'évaluation). Ensuite, les résultats de l'évaluation sont décrits en fonction des critères du Comité d’aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (DAC OECD) qui ont guidé cette évaluation (chapitre 4) soutiennent les conclusions de l’évaluation. Le chapitre 5 reprend les conclusions de l'évaluation et le dernier présente les recommandations qui en sont issues.

Le projet a été conçu en coordination avec le Gouvernement Camerounais. Avec trois autres projets PBF, il était supervisé par un Comité du Pilotage co-présidé par le Cabinet du Premier Ministre et par le Coordonnateur résident des Nations Unies (UNRC). Le projet a collaboré avec le Ministère de l’Élevage, des Pêches et Industries Animales (MINEPIA) ; le Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Le projet visait à réduire les conflits liés à la transhumance et aux pratiques agro-pastorales. Il a été mis en œuvre dans les régions frontalières avec la RCA, le Tchad et le Nigeria, notamment de l’Adamaoua (le Mbéré), de l’Est (le Lom et Djerem, la Kadey) et du Nord (le Mayo Rey, Bénoué et le Mayo Louti).[[1]](#footnote-1) Le projet a ciblé environ 2000 bénéficiaires directs dont des populations locales et des déplacés. De plus, d’autres acteurs ont bénéficié indirectement du projet, tels que (i) les autorités administratives, traditionnelles, religieuses locales et les associations villageoises à travers un renforcement de capacités dans la gestion des conflits, et (ii) les collectivités territoriales décentralisées à travers l’élaboration de plans de gestion des ressources naturelles.

Les parties prenantes du projet sont présentés dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Partie prenante** | **Type de partie prenante** | **Partie de la société** | **Enjeux** |
| PBF Cameroun | Bailleur | Agence ONU | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| FAO (Cameroun et autres bureaux FAO pertinents) | Partenaires de mise en œuvre | Agence ONU | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| OIM Cameroun | Partenaires de mise en œuvre | Agence ONU | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| Ministère de l’Élevage des Pêches et des Industries Animales | Partenaires de mise en œuvre /Bénéficiaires indirects | Gouvernement | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| Ministère de l’Agriculture et des Développement Rural | Partenaires de mise en œuvre /Bénéficiaires indirects | Gouvernement | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| Ministère des Forets et des Faunes | Partenaires de mise en œuvre /Bénéficiaires indirects | Gouvernement | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| ONGs partenaires du projet | Partenaires de mise en œuvre | Société civile | Contribuer à la diminution des conflits agro-pastoraux dans la zone du projet. |
| Autorités locales | Bénéficiaires indirects | Représentants et services de l’état | Renforcement de leur capacité à prévenir et gérer les conflits agro-pastoraux |
| Autorités coutumières/traditionnelles | Bénéficiaires indirects | Population zone projet | Renforcement de leur capacité à prévenir et gérer les conflits agro-pastoraux |
| Populations éleveurs/transhumantes de la zone du projet | Bénéficiaires indirects | Population zone projet | La prévention et gestion des conflits agro-pastoraux |
| Populations agriculteurs/ de la zone du projet | Bénéficiaires indirects | Population zone projet | La prévention et gestion des conflits agro-pastoraux |
| Les commissions consultatives d’arrondissement (10) | Bénéficiaires directs | Représentants et services de l’état | Renforcement de leur capacité à prévenir et gérer les conflits agro-pastoraux |
| Les comités de concertation villageois (CCVs) (15) | Bénéficiaires directs | Population zone projet | Le renforcement de leurs capacités permettrait de diminuer les conflits et de faciliter leur résolution. |
| 57 énumérateurs | Bénéficiaires directs | Population zone projet | Collectionner les données pour le TTT |
| 400 bénéficiaires des activités communautaires | Bénéficiaires directs | Population zone projet | L’enrichissement des pâturages naturelles, balisage des pistes et sécurisation des espaces agopastoraux |
| 1005 bénéficiaires des activités d’autonomisation | Bénéficiaires directs | Population zone projet | Le renforcement du tissu économique des communautés afin de consolider leurs résilience |

L’objectif général du projet était que les conflits agro-pastoraux dans le Nord, L’Est et l’Adamaoua soient mieux gérés et diminuent en nombre et en intensité dans les zones cibles. Ainsi, la Théorie de Changement du projet était que :

* Si les communautés cibles ont une maîtrise des outils de dialogue et de gestion des conflits sur l’utilisation des ressources naturelles, et ;
* Si les infrastructures agro-pastorales de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés cibles sont réhabilités et accessibles à toutes les communautés, et ;
* Si le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages ;

Alors, les conflits agro-pastoraux dans le Nord, l’Est et l’Adamaoua diminueront.

Le projet a été conçu autour de trois résultats décrits ci-dessous. Pour atteindre ces résultats, le projet a mis en place un nombre différent d’activités mentionnées plus haut. Ces activités sont présentées brièvement sous chaque résultat.

**1.Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce au renforcement de capacités institutionnelles et communautaires pour le dialogue et la gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles.** Pour atteindre ce résultat, le projet a mis en œuvre :

a) Un système de suivi des transhumances pour des collectes régulières sur les mouvements de transhumances et les risques de conflits liés aux activités agro-pastorales. (Transhumance Tracking Tool – **TTT)** ;

b) La (re) dynamisation des comités de gestion des conflits[[2]](#footnote-2) au niveau villageois (Comités de Concertation Villageois – **CCV**) ;

c) Des **activités communautaires (AC)** mises en œuvre par l’ensemble des communautés de la localité en adressant les causes de conflits agro-pastoraux : le **reboisement** pour l’enrichissement et la sécurisation des pâturages naturels, la **démarcation** des espaces agricoles avec du fil barbelé et le **balisage** des pistes de transhumance ;

d) Des échanges entre les acteurs régionaux et capitalisations de leurs expériences et expertises en matière de gestion des conflits agro-pastoraux (trois ateliers régionaux au Cameroun en Avril 2021 ; trois ateliers régionaux transnationaux au Cameroun, au Tchad et en RCA) (**ateliers régionaux**).

**2.Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages**. Pour atteindre ce résultat, le projet a mis en œuvre :

e) des **activités génératrices de revenus (AGR)** mises en œuvre par les bénéficiaires. Il s’agissait pour la plupart de l’élevage de petits ruminants et de volailles, ainsi que d’activités de maraîchage, et de transformation des produits (arachide, manioc, et lait).

**3.Les infrastructures prioritaires fonctionnelles et accessibles à toutes les communautés sont mises en place dans chaque localité de manière durable**. Pour atteindre ce résultat, le projet a mis en œuvre :

f) des **infrastructures** socio-économiques prioritaires (parcs de vaccination et forages pastoraux à énergie solaire).

# 2.Contexte

Les régions du Nord, de l’Est et de l’Adamaoua du Cameroun (frontalières avec la RCA) sont le théâtre de conflits récurrents sous-tendus par de nombreux facteurs liés au partage des ressources naturelles (pâturages, terres agricoles, réserves forestières classées ou traditionnelles, zones de chasse traditionnelle, concessions minières et ressources hydriques) et aux modes d’exploitation des ressources pour la production ; ils sont régulièrement exacerbés par la mobilité humaine (l’élevage transhumant, la présence des réfugiés centrafricains et des déplacés internes), A ceux-ci s’ajoutent une gouvernance locale déficiente et de faibles alternatives économiques pour les femmes et les jeunes.

En terme de mobilité humaine qui exacerbe une situation tendue, le conflit en RCA à lui-seul a mené un grand nombre d’éleveurs d’ethnie Mbororo dans plusieurs villages dans les régions de l’Est et de l’Adamaoua. En août 2021, l’UNHCR a recensé plus de 313 935 réfugiés centrafricains dont 70,911 dans la région de l’Adamaoua, 206,521 dans la région de l’Est et 36,503 dans la région du Nord, où le projet est mis en œuvre. Par ailleurs, l’explosion démographique, l’aridité des sols ainsi que l’absence d’opportunités d’emplois ont poussé de nombreux éleveurs de l’Extrême Nord vers le Nord. L’arrivée de ces éleveurs avec leurs animaux ajoute à la saturation et à la pression sur les espaces de pâturage. Ces déplacements concourent également à la multiplication des conflits du fait des dégâts champêtres et de la compétition pour l’accès aux parcours et pour l'accès aux services publics de base (eau, santé, éducation).

Cette situation donne lieu à de nombreux conflits provoqués principalement tant par le bétail, provoquant des dégâts sur les cultures que par la mise en culture progressive des parcours de transhumance par les agriculteurs, entravant les parcours de transhumance des éleveurs. Des conflits surviennent également le long des cours d’eau où les animaux s’abreuvent lorsqu’ils sont en pâturage ou hors de leurs territoires d’attache. Les piétinements des champs au bord de l’eau où hommes et femmes travaillent sont fréquents. Un autre conflit entre éleveurs et agriculteurs est lié aux blessures sur les animaux causés par les agriculteurs dans les champs ou à leurs abords. Par ailleurs, de manière indirecte, les conflits et rivalités entre les autorités traditionnelles affectent les consensus que ces dernières pouvaient trouver pour mieux résoudre les conflits et les prévenir.

Généralement, les éleveurs estiment qu’ils ne sont pas suffisamment protégés par le cadre règlementaire et juridique actuel de résolution des conflits, qui selon eux, privilégie les agriculteurs. Au Cameroun, l’instance en charge de la résolution des conflits est la Commission consultative, établie par décret, dirigée par le sous-préfet d’arrondissement et composée de représentants d’agriculteurs et d’éleveurs au niveau communautaire et administratif. En cas de conflit au niveau local, la Commission consultative doit normalement se déplacer pour constater les dégâts de champ ou l’objet du conflit et fixer une indemnisation, en fonction d’un barème établi à l’échelle nationale, par décret également. Néanmoins, les Commissions consultatives disposent de peu de budget pour se réunir régulièrement et pour se rendre sur le terrain et arbitrer, et manquent parfois d’impartialité selon les communautés. Les arbitrages rendus en cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs produisent ainsi des frustrations. De plus, les éleveurs sont souvent perçus comme des étrangers indésirables sur certains territoires et l’animosité à leur égard est parfois instrumentalisée ou exacerbée par des communautés qui ne se côtoient globalement que dans le cadre de conflits communautaires et des autorités parfois obnubilées par les aspects sécuritaires et en proie aux représentations négatives liées à la migration.

De plus, dans les conflits agro pastoraux, les femmes et les jeunes sont les acteurs clés les plus touchés. Les femmes souffrent le plus et sont sujettes à plusieurs types de violences (enlèvements, viols, dépouillement des biens économiques de leurs époux lorsque celui-ci perd la vie dans un conflit). Les dégâts économiques au lendemain des conflits du fait de la destruction du capital bétail et des outils de production concourent à la vulnérabilité de ces femmes. Par ailleurs bien que les femmes soient les plus affectées dans ces situations de crise, elles sont très peu impliquées dans les instances de recherche de solutions à cause des spécificités socioculturelles propres au milieu pastoral. Quant aux jeunes, ils sont nombreux, et en temps normal ils assurent la garde des troupeaux familiaux. Certains sont très actifs dans plusieurs segments de la chaîne de valeurs de l’élevage des poly-gastriques d’où ils tirent l’essentiel de leurs revenus (collecte et transport du lait, embouche bovine/petits ruminants, charcuteries traditionnelles etc.). Toute perturbation des activités économiques liées au bétail affecte leurs moyens d’existence et prépare le terrain aux violences au sein des communautés. Il est à noter aussi que les jeunes sont souvent en première ligne des représailles lorsqu’il y a des attaques ou des dommages causés sur le patrimoine pastoral familial (tueries et/ou vol de bétail).

A la diversité des conflits correspond également une multitude de modes et instances de résolution. Grâce à la proximité géographique et sociale des acteurs, les règlements à l’amiable sont souvent privilégiés. Au cas où les protagonistes n’arrivent pas à trouver de compromis, ou si le fautif ne veut pas payer ou encore si cet accord à l’amiable n’est pas tenté, ils s’en remettent au chef de leur village. En cas d’échec chez les chefs traditionnels, le problème est renvoyé dans les instances administratives (sous-préfecture, notamment) qui sont cependant de moins en moins sollicitées. Les raisons évoquées sont la lourdeur et le coût élevé de la médiation, l’éloignement, la longueur de la procédure. La gendarmerie nationale quant à elle est sollicitée par les éleveurs citadins qui usent de leur influence et de leurs moyens pour influencer l’issue des conflits en cas de dégâts de leurs animaux sur les cultures ou en cas de blessure sur leurs animaux par les agriculteurs. Enfin, les instances judiciaires sont mises à l’écart de la résolution des conflits parce que perçues comme éloignées et lentes souvent du fait d’un manque de moyens. En outre, malgré toutes ces instances, de nombreux conflits restent non résolus à cause, selon les agriculteurs, de l’arrogance des éleveurs citadins, du parti pris, selon les éleveurs, des chefs traditionnels pour les agriculteurs, et de la marginalisation des femmes dans les conflits et leur résolution.[[3]](#footnote-3)

# 3.Méthodologie

Cette évaluation de projet est l'occasion d'évaluer les réalisations du projet *Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-pastorales* de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en Cameroun, dans les domaines de la gestion des conflits agro-pastoraux. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs et ses résultats en matière de consolidation de la paix, l'évaluation fournira des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, ainsi que sur les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, l'évaluation du projet est autant un *exercice de redevabilité* auprès du bailleur et des parties prenantes, *qu'une source d'apprentissage* pour ces mêmes acteurs.

Cette évaluation porte sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet qui a débuté en novembre 2019 pour une période initiale de 18 mois, étendue à 21 mois. Les principaux utilisateurs visés par l'évaluation sont le personnel de la FAO, l’OIM, le bailleur de fonds (PBF), les partenaires d'exécution des projets et le Gouvernement du Cameroun. Les utilisateurs secondaires sont les acteurs humanitaires et de développement, y compris les autres bailleurs menant des interventions ayant des objectifs similaires dans le pays.

Dans le cadre de cette évaluation, les huit critères utilisés par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur ceux du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) pris en compte sont relatifs à : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, les synergies, la sensibilité aux conflits et la durabilité. Les questions clés développées autour de ces critères d’évaluation sont contenues dans la matrice d'évaluation (voir annexe A).

Lors de l'examen des résultats du projet L'évaluation a tenu compte des indicateurs et des cibles fixées au début du projet dans le cadre logique. Cependant, étant donné qu’une enquête finale (end-line) n’a pas eu lieu, et que l'évaluation ne pouvait mener une enquête que sur un échantillon et non sur l’ensemble des participants du projet notamment au niveau local, il n’était pas possible de vérifier si les pourcentages fixés comme cibles dans le cadre de résultats ont bien été atteints. Cette contrainte était prévue dans le rapport de démarrage de l'évaluation. De plus, la notion de résultats du projet est plus large que ce que les indicateurs et les cibles cherchaient à mesurer. L’analyse des résultats présenté dans ce rapport ne se limite pas à la question de savoir *si* les résultats ont été atteints, mais examinera également *comment* ces résultats ont été obtenus et si la théorie du changement et la logique du projet étaient appropriées et efficaces.

L’évaluation a été participative et a impliqué toutes les parties prenantes de manière systématique tout au long du processus d’évaluation. Les questions de l’évaluation ont été affinées par l’équipe d’évaluation et validées par le bailleur PBF lors d’un rapport initial.

Le rapport de démarrage a passé en revue les risques pour l'évaluation et les moyens de les atténuer :

|  |  |
| --- | --- |
| Défis | Mesures d'atténuation |
| Le projet ayant pris fin en octobre 2021, la disponibilité de certaines parties prenantes pourrait être limitée. | L’appui du bureau pays, de l’IOM et des parties prenantes cherchera à faire en sorte que des entretiens à distance ou les déplacements permettent néanmoins de recueillir les points de vue clefs pour l’évaluation ; ce fut le cas. |
| La pandémie mondiale en cours (COVID-19) va limiter les possibilités de déplacements sur place et dans la zone concernée. | Lors de la phase de démarrage, l'évaluation a déterminé la faisabilité des visites sur le terrain et élaboré un plan d'atténuation si l'accès aux sites du projet n'est pas possible ; ce ne fut pas le cas |
| Le climat d’insécurité en cours dans la zone va entraver le déplacement des évaluateurs et rendre difficile l’accès aux sites d’intervention du projet. | Ce risque peut être partiellement maîtrisé en organisant des entretiens à distance avec ces parties prenantes identifiées ; ce fut le cas. |
| La situation autour les conflits agro-pastoraux locaux est trop tendue pour mener des entretiens sur cette sujet. | Avant que l’équipe d’évaluation itinérante ne commence les entretiens/focus groups dans les villages cibles par le projet, les évaluateurs discuteront des dernières informations sur la situation dans le village avec le personnel d’accompagnement de FAO, OIM où partenaires de mise en œuvre. |
| L’abandon de certains sites par les acteurs risque de réduire le potentiel des acteurs à interviewer | Ce risque peut être partiellement maîtrisé en sélectionnant d’autres sites présentant de caractéristiques similaires ou par des entretiens à distance ; ce fut le cas. |
| Le caractère nomade de certaines populations peut entraver la mission terrain en saison pluvieuse | Cette contrainte peut être levée si la collecte de données est réalisée avant la saison des pluies ; ce fut le cas. |

Le rapport initial a examiné l'évaluabilité du projet en fonction de certains aspects clefs repris ci- dessous et partagés dans le rapport de démarrage de l’évaluation:

|  |  |
| --- | --- |
| Question | Conditions requises |
| Le projet a-t-il été retardé en raison du contexte du pays ? | Oui |
| Le moment est-il bien choisi pour l'évaluation finale ? | Oui |
| Le projet a-t-il été réalisé dans un lieu géographique précis ? Si oui, est-il accessible en toute sécurité par un évaluateur international ou national ? | Partiellement. Le staff FAO et OIM, nous informe qu’il y a trois arrondissements qui sont très difficile à atteindre avec le temps et les ressources disponibles pour l’évaluation. |
| Des rapports de projet sont-ils disponibles et sont-ils de qualité raisonnable ? | Oui |
| Des données de fin de projet au niveau des résultats sont-elles disponibles ? | Partiellement –il manque une enquête finale (end-line) du projet complet. Néanmoins, les partenaires de mise-en-œuvre d’OIM sont en train de collectionner quelques données pertinentes sur les résultats finaux de leurs activités. (A la fin de l'évaluation, il est apparu clairement que ceux-ci ne contenaient pas les données quantitatives nécessaires pour mesurer les résultats selon les objectifs fixés dans le cadre logique) |
| Existe-t-il une analyse de conflit actualisée ? | Oui |
| Des enquêtes de perception sont-elles disponibles ? | Partiellement –il manque une enquête finale (end-line) du projet complet. Néanmoins, les partenaires de mise-en-œuvre d’OIM sont en train de collectionner quelques données pertinentes sur les résultats finaux de leurs activités. (A la fin de l'évaluation, il est apparu clairement que ceux-ci ne contenaient pas les données quantitatives nécessaires pour mesurer les résultats selon les objectifs fixés dans le cadre logique) |

Compte tenu de ces points, et aussi les défis et mesures d’atténuation mentionnés plus haut, l’évaluation du projet s’est déroulée selon le plan établi en concertation avec le bailleur et tel que décrits dans le rapport de démarrage et les termes de référence de l’évaluation.

Cette évaluation a intégré une dimension théorique basée sur l’analyse de la théorie du changement en vue de fournir la logique de transformation du projet évalué tout en cherchant à démontrer les changements ayant lieu à chaque étape de la théorie afin de tester les liens supposés entre différents niveaux de changement intervenu dans la mise en œuvre du projet. Cette analyse est présentée dans la question F1 concernant l’impact du projet.

Une approche méthodologique hybride de collecte de données comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (KII) et des groupes de discussion (FGD) a été mise en œuvre dans le cadre de cette évaluation. A ce titre, pour les informateurs clés, des guides d’entretiens semi-structurées ainsi que des guides d’entretiens de groupes de discussion ont été élaborés dans l’optique de cet exercice de collecte de données sur le terrain (voir annexe B pour les guides d’entretien).

Ainsi, la collecte des données a commencé par un examen documentaire de toute la littérature et de la documentation pertinente : les documents de projet, les rapports au PBF, les enquêtes de base, les rapports de suivi des agences et des partenaires d'exécution, les études et publications existantes sur le sujet dans la zone cible (voir annexe C pour la liste des documents).

Des entretiens semi-structurés (par mode virtuel) ont eu lieu à l’aide d’un guide d’entretien basé sur la matrice d’évaluation dès décembre 2021 et ont continué auprès d’autres parties prenantes essentielles jusqu’au mois de février 2022. Ce type d’entretiens semi-structurés a concerné au total 15 intervenants constitués du personnel des agences (FAO et OIM), les parties prenantes gouvernementales nationales et les partenaires de mis en œuvre du projet.

Deux membres de l’équipe d’évaluation ont effectué deux semaines (20 janvier au 2 février) de travail sur le terrain à l’Est, dans l’Adamaoua et le Nord du Cameroun en vue de réaliser les entretiens semi-dirigés avec les informateurs clés et les FGD avec les bénéficiaires directs et indirects, et également de faire des observations directes sur les différentes réalisations. Cette collecte des données a permis de couvrir les six départements ciblés par le projet ainsi que 9 des 11 arrondissements dans lesquels le projet a été mis en œuvre. Les deux autres arrondissements exclus de cette collecte de données sur le terrain, en l’occurrence Madingring et Toktoyo, l’ont été parce que trop difficiles d’accès d’un point de vue logistique et sécuritaire. Le choix et la sélection des sites du projet dans le cadre de cette évaluation (l’échantillon) pour les visites sur le terrain s’est faite en concertation avec les agences de mise en œuvre (FAO et OIM) et a tenu compte : de la couverture des trois régions ciblées ; des différents éléments du projet ; et des différentes catégories de parties prenantes, pour s’assurer que les données collectées soient représentatives du projet.

La sensibilité au genre a été intégrée de plusieurs manières dans l'approche d'évaluation :

- Il y a des questions d'évaluation spécifique sur la sensibilité au genre du projet

- L’évaluation s’est assurée que les voix des femmes étaient représentées tant lors des KII que des FGD

- Pour chaque KII et FGD, l’équipe a utilisé une préparation minutieuse, en consultation avec le personnel d’agences ou partenaire de mis en œuvre qui les accompagnait, et en examinant si les circonstances spécifiques permettaient aux femmes de participer, ou s’il était préférable de les interroger séparément dans une FGD dédiée.

Les défis de sécurité, d’accessibilité et de la disponibilité des parties prenantes ont obligé l’apport de quelques modifications à ce plan initial. En fin de compte, bien que toutes les localités visitées aient couvert toutes les activités du projet, les entretiens n’ont pas révélé d’informations sur différents types d’AGR[[4]](#footnote-4) parce que ces bénéficiaires n’étaient pas disponibles. Initialement prévu pour être réalisé auprès d’un échantillon de 43 entretiens semi-structurés et de 29 FGD selon le rapport de démarrage, la collecte des données sur le terrain s’est finalement faite auprès de 41 entretiens semi-structurés et de 19 FGD[[5]](#footnote-5). Le détail se trouve dans l’annexe D. En effet, cette collecte des données s’est faite auprès de l’ensemble de 22 autorités locales formelles ; 10 autorités locales traditionnelles ; 11 représentants des sectoriels ; 5 Comités Consultatifs Villageois (CCVs) ; 4 énumérateurs pour le Transhumance Tracking Tool (TTT) ; 95 bénéficiaires des activités communautaires et activités génératrices de revenus ainsi qu’auprès de 57 agriculteurs et éleveurs (incluant des réfugiés) qui n’ont bénéficié directement d’aucune des interventions de ce projet (pour s’assurer que les non-bénéficiaires étaient inclus dans l’évaluation à des fins comparatives). Ainsi, la collecte des données lors des visites de terrain a concerné au total 263 personnes dont 210 hommes et 53 femmes.

L’équipe d’évaluation a testé les outils de collecte de données afin de garantir une validité et une fiabilité élevées auprès d’un petit nombre de parties prenante avant de les déployer à leur ensemble. Les évaluateurs ont utilisé plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données, leur permettant, à partir de plusieurs méthodes et sources, de trianguler les informations (établir un haut degré de fiabilité). En raison des difficultés de déplacements vers les zones du projet, et aussi parce qu’une introduction était nécessaire pour entrer dans les villages et les communautés, l’équipe d’évaluation sur le terrain était accompagnée par un membre du personnel de la FAO. Cela aurait pu augmenter le risque de biais, mais l’évaluation a géré ce risque en s’assurant que cet accompagnateur quittait la pièce/la proximité des entretiens/focus groups une fois ceux-ci commencés.

L’équipe d’évaluation a organisé un atelier de validation avec l’équipe des agences (FAO et OIM) afin de partager les informations recueillies et de recueillir des données et des analyses complémentaires pour éclairer ses conclusions et recommandations préliminaires. Cette approche a permis non seulement d’assurer la transparence du processus de collecte de données mais aussi de maximiser le processus d’apprentissage dans le cadre de cette évaluation.

L'analyse des données comprend une évaluation de ce à quoi les informations cherchent à répondre pour chaque question d'évaluation. L'évaluation a triangulé les informations en utilisant différentes méthodes de collecte de données et sources d'information afin de garantir des résultats solides. L’évaluation a appliqué les Normes & Standards[[6]](#footnote-6) du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation (GNUE) ainsi que les directives éthiques du GNUE (2008), permettant de protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants. Elle s’est conformée aussi aux manuels, procédures et lignes directrices méthodologiques de l’OED.

# 4.Résultats de l’évaluation

### A. Pertinence

#### A1. Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec le cadre de programmation pays du système des nations unies, de la FAO et de l’IOM en termes de consolidation de la paix, de la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale ?

Comme sous-tendu par le système des Nations Unis, le projet est aligné sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD/ UNDAF) qui soutient les réformes politiques et institutionnelles pour renforcer la consolidation de la paix, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale. L’effet 4.1 du Pilier 4 du PNUAD/UNDAF met en effet un accent sur la capacité des communautés, notamment en crise à faire face aux chocs sociaux, économiques et environnementaux. Pour les deux agences, le projet mobilise des acquis méthodologiques d’un programme similaire entre l’OIM et la FAO mis en œuvre en République Centre Africaine (RCA) et au Tchad. La FAO a participé à l’identification des lieux stratégiques pour renforcer le tissu économique et assister les communautés à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages à travers l’élaboration de stratégies et programmes d’atténuation et de médiation des conflits agropastoraux et des infrastructures zoo-sanitaires et points d’eau. De plus, bien que cela ne soit pas mentionné dans le document du projet et que les KII n’aient pas soulevé ce point, l’équipe d’évaluation note que le projet s’inscrit aussi dans le Cadre de Programmation Pays de la FAO Cameroun à travers les domaines prioritaires 2 (Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l’environnement ; produits (i)  Les ressources naturelles sont gérées de façon durable et participative et (iii) L’environnement est mieux protégé)et 3 (Renforcement de la résilience des populations face aux chocs environnementaux, socio-économiques et amélioration de la nutrition ; produits (i) Les capacités nationales de prévention de crises sont renforcées et (ii)  Les populations se remettent mieux des effets des crises et catastrophes).

#### A.2 Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix et la gestion de la transhumance ?

Le projet a fait partie d’un premier portfolio PBF autour la consolidation de la paix en Cameroun. Quatre projets ont été financés par le PBF dans un premier effort concerté envers les trois crises qui secouent le pays (Boko Haram à l’extrême-Nord et séparatistes dans le Sud-ouest et le Nord-ouest) avec une approche stratégique cohérente (visant à réduire les tensions, prévenir les conflits et rétablir la présence, capacité et légitimité de l’État), et des réponses spécifiques aux contextes particuliers de ces crises. Le projet cadre également avec la Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCP) au Cameroun pour les Régions de l’Extrême-Nord et de l’Est, pour la période de 2018-2022. Parmi les axes d’intervention préconisés par cette stratégie, figurent en bonne place l’amélioration de la gouvernance locale, des opportunités économiques pour les femmes et les jeunes ainsi que le développement de l’agriculture et de l’élevage et le renforcement de l’accès à la terre ; le projet met l’accent sur les opportunités économiques en développant l’agriculture et l’élevage.

Même s’il n’y a pas de stratégie nationale pour la consolidation de la paix, le projet était en cohérence avec la stratégie nationale pour la croissance et l’emploi dont l’un des objectifs porte sur le renforcement de l’unité nationale et la consolidation de la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale. Le projet a travaillé directement sur la promotion de la paix au niveau local.

En ce qui concerne les priorités régionales, lors de l’atelier de Ndjamena en 2019, il a été relevé qu’au Cameroun, la question foncière est complexe et source de tensions pouvant générer des conflits. Les approches de gestion ont toujours été prudentes et tiennent compte des intérêts des acteurs concernés. Il s’agit entre autres : i) du marquage des espaces de pâturage et des pistes de transhumance ; ii) de la promotion de la participation des collectivités territoriales décentralisés à la gestion des parcours ; et iii) de la mise en place des espaces de pâturage et des pistes durables[[7]](#footnote-7). Le projet a travaillé sur ces approches pour mieux gérer les conflits agro-pastoraux.

#### A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris les jeunes et les femmes)?

L'objectif principal du projet étant d'aborder les conflits agro-pastoraux. Les groupes ciblés par le projet sont les agriculteurs, les éleveurs/transhumants, les réfugiés, les femmes et les jeunes. Dans sa conception, le projet était en ligne avec les besoins de ces groupes qui sont au cœur du projet : le projet a renforcé les comités de résolution de conflits existants/crées au niveau des villages et travaillé aux côtés des populations locales pour rassembler ces différents groupes afin de résoudre les conflits au niveau local. Les femmes, les jeunes et les réfugiés (le cas échéant) sont membres de ces comités. Le projet a mis en place un outil pour recueillir des données détaillées sur les couloirs de transhumance et l'a utilisé pour mettre en place un certain nombre d'activités communautaires afin d'améliorer le balisage des pistes à bétail et aider ainsi à résoudre les causes de conflit avec le reboisement et d'autres interventions. Ceux-ci ont été mis en œuvre principalement par des jeunes des villages à travers des activités d’Argent contre Travail ou Cash for Work et ciblaient à la fois des agriculteurs et des éleveurs, y compris le cas échéant, des réfugiés. Des activités génératrices de revenu ont été ajoutées pour aider les agriculteurs et les éleveurs à diversifier leurs revenus. Ici, les femmes étaient spécifiquement ciblées en même temps que les populations hôtes et les réfugiées. Les détails sur la façon dont les différents groupes ont été inclus et ont bénéficié se trouvent dans les paragraphes D1 (résultats du projet) et G1 et G2 (sensibilité au conflit). Pour plus de détails sur les femmes et les jeunes, voir A5 ci-dessous.

#### A.4.-Dans quelle mesure le projet a-il adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?

D’un côté, la conception du projet et les processus de ciblage adoptés sont reconnus comme solides, pertinents, participatifs et adaptés par tous. Le TTT a déjà été mis en œuvre dans de nombreux pays d’Afrique centrale et de l’Ouest[[8]](#footnote-8). La méthodologie se fonde en outre sur celle de la Displacement Tracking Matrix (DTM), qui ne se limite pas aux migrations de transhumance mais aux déplacements de manière générale, et est mise en œuvre par l'OIM dans le monde entier. L'OIM s'est appuyée sur les processus déjà mis en œuvres pour cet outil et les a adaptés au Cameroun. Les partenaires de mise en œuvre ont reçu une formation complète sur la façon de mettre en place les différentes parties du TTT. La cartographie a été réalisée de manière participative, réunissant les principales parties prenantes pour une cartographie détaillée des corridors de transhumance (basée sur les données existantes du MINEPIA).

Cependant, d’un autre côté, leur mise en œuvre est moins réussie. Les données pour le comptage et les alertes ont été recueillies par des points focaux et des enquêteurs qui ont été embauchés par les partenaires de mise en œuvre. Bien que les partenaires de mise en œuvre, les points focaux et les enquêteurs aient été formés à l'explication de la collecte de données aux populations locales, ils se sont déplacés (parfois assez loin, nécessitant un soutien supplémentaire en matière de transport de la part du projet) au lieu d'embaucher des personnes plus proches du terrain. De plus, les données n'étaient pas systématiquement partagées aux niveaux locaux, même si des efforts ont été faits. Une partenaire de mise-en-œuvre a mentionné cela comme une leçon apprise, et vers la fin du projet, des efforts ont effectivement été faits pour impliquer les CCV eux-mêmes dans la collecte de données pour le TTT.

La (re)dynamisation des CCVs s'est faite également de manière participative. La sélection des emplacements (nécessairement moins que les 28 villages couverts par les activités de la FAO) a été basée sur des processus de consultation solides et inclusifs (diagnostics communautaires) par des ateliers où toutes les parties prenantes ont été impliquées, pour mieux comprendre le contexte et définir la nécessité de renforcer les capacités de résolution des conflits[[9]](#footnote-9). Les communautés décidaient de la composition des CCV, élisaient leurs membres et choisissaient la fréquence des réunions (différents selon les localités). Également, pour les AC et AGR, la sélection des activités et le ciblage des populations se sont faits de manière participative, en impliquant les autorités administratives et sectorielles ainsi que les chefs traditionnels locaux. La sélection des bénéficiaires d’AGRs s’est fait par la FAO par une enquête selon des critères de vulnérabilité conçues par la FAO ; certains acteurs au niveau des mairies ont participé à la réalisation de ces enquêtes.

Même si l’approche du projet lors des processus de conception, de ciblage et de sélection était participative, ce n’était pas le cas pour toutes les mise en œuvre des activités. Les autorités locales se sont plaintes de ne pas être impliquées dans la mise en œuvre des AGRs et de ne pas recevoir d'informations une fois ces activités terminées. En particulier, la livraison des petits ruminants sans implication des autorités locales et des bureaux locaux du MINEPIA a été soulignée comme problématique ; les autorités liant cela à un problème lié aux réglementations locales de quarantaine qui, selon elles, n'ont pas été suivies.

#### A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et réfugiés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

Dans sa conception, le projet a visé à contribuer à l’égalité des sexes dans la gestion des conflits et la participation aux activités économiques selon le marqueur PBF de genre score 1.[[10]](#footnote-10) Comme indiqué en A3, les critères de genre et d'égalité sociale ont été pris en compte dans les différents aspects du projet. Les femmes et les jeunes, les communautés d'accueil et les réfugiés ont tous été inclus dans la cartographie participative, la sensibilisation autour des différentes activités du projet et la sélection des AGR. Les bénéficiaires ont confirmé que l'approche du projet avait été participative et inclusive de tous les différents groupes comme lors de la conception et selon les documents du projet. Concernant le TTT, le plan initial était de recruter autant de femmes que d'hommes en tant qu'énumérateurs, mais, en raison de contraintes socioculturelles, cela n'a pas été possible. Au final, le projet a recruté et formé pour cette activité du TTT 57 personnes, dont 13 femmes et 28 jeunes.

Les collecteurs de données TTT ont parlé à la fois aux femmes et aux hommes pour recueillir des données sur le comptage et les alertes de conflit, mais ont noté que les femmes avaient souvent du mal à parler en présence des hommes. Selon les intervenants interrogés, les activités communautaires étaient principalement exercées par les hommes car elles nécessitaient un travail physique pénible ; cependant, l’évaluation note que les bénéficiaires directs d’activités communautaires ont inclus 12% de femmes et 42% de jeunes. Bien qu'il n'y ait pas eu d'AGR spécifiquement conçues pour les femmes, le ciblage a fait en sorte qu’un tiers des bénéficiaires des AGRs soient des femmes et des jeunes filles. Dans une localité, les bénéficiaires ont noté que ce sont surtout les femmes qui ont bénéficié de la distribution des moutons, en particulier les jeunes femmes de populations hôtes et réfugiées. Plus d’information sur le rôle des femmes dans les CCVs est sous F2.

#### A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il abordé les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique[[11]](#footnote-11) ?

En complément de l’analyse au niveau national du contexte et du conflit présenté dans la demande d’éligibilité du Cameroun au PBF, ce projet s’est focalisé sur les problèmes particuliers aux régions du Nord, de l’Adamaoua et de l’Est. Comme décrit dans l’introduction, ces régions (frontalières avec la RCA et le Tchad) sont le théâtre de conflits récurrents sous-tendus par de nombreux facteurs liés au partage des ressources naturelles, aux modes d’exploitation des ressources pour la production et régulièrement exacerbés par la mobilité humaine, en plus d’une gouvernance locale déficiente et à de faibles alternatives économiques pour les femmes et les jeunes. Ainsi, les objectifs du projet ont abordé ses différents aspects pour essayer de les résoudre les questions : i) du surpâturage et de la pression sur les ressources hydriques ; ii) de l’empiétement sur les zones de cultures exploitées par les populations sédentaires ; iii) de la désorganisation de la filière bovine du fait de la non-maîtrise du nombre d’animaux présents ; iv) de la dégradation des pâturages ainsi que des infrastructures pastorales et zoo-sanitaires ; v) de la création des couloirs de transhumance anarchiques et diffus ; vi) des pertes économiques du fait de l’expansion des maladies animales (fièvre aphteuse, tuberculose bovine, peste des petits ruminants, etc.) et de dépréciation de la qualité marchande des animaux.

Le projet a été très innovant dans la mise en place du TTT. Presque tous les acteurs gouvernementaux nationaux ont souligné que le TTT a collecté et présenté des données détaillées sur les mouvements et les conflits liés à la transhumance au Cameroun auxquels ils n'avaient pas eu accès auparavant. L'approche conjointe entre la FAO et l'OIM a également été qualifiée d'innovante, combinant différents domaines d'expertise (agriculture/élevage pour la FAO ; TTT et CCV pour IOM) pour aborder la problématique des conflits liés aux ressources naturelles et de la transhumance sous différents angles au sein d'un même projet.

Dans l'ensemble, la conception du projet a été jugée opportune en raison des problèmes très réels causés par les conflits sur les ressources naturelles dans les zones du projet. Mais en ce qui concerne la mise en œuvre, le projet a démarré quelques mois plus tard que prévu, ce qui a affecté la pertinence de ce dernier. Le démarrage du projet a été retardé en raison des mesures Covid-19, qui ont empêché les déplacements vers les zones du projet. Lors du premier Comité de Pilotage, tenu en juin 2020, le Gouvernement a exhorté les Agences à démarrer les activités dès que possible. Mais cela signifiait qu'un aspect important de la théorie du changement du projet n'était plus réalisable. Le plan initial était de commencer par le processus de collecte de données par le biais du TTT. Cela informerait alors et serait suivi par les activités génératrices de revenus. Les agences ont soulevé ce point lors de la réunion, mais le temps a été considéré comme un facteur essentiel. Par conséquent, les deux agences ont commencé la mise en œuvre de leurs activités en parallèle. Cela a exclu la possibilité de faire correspondre plus étroitement les activités génératrices de revenus (AGR) prévues aux données sur les conflits collectés par la TTT, lien clef en terme de pertinence du projet. Le retard a également entraîné des problèmes d'adaptation de certaines interventions à la bonne saison (voir D1). Finalement, même si le projet a ciblé des zones pertinentes quant aux problématiques, il a été mis en œuvre sur une zone trop vaste pour pouvoir assurer un appui optimal sur l’ensemble de la zone ciblée.

#### A.7.Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception ?

Le projet n’a pas intentionnellement cherché à intégrer le triple nexus. Le triple lien n’est mentionné ni dans le document de projet ni dans les rapports de projet. Néanmoins, le projet était basé sur une combinaison d’approches et d’objectifs de développement et de consolidation de la paix. Il visait à résoudre les conflits agro-pastoraux à travers une combinaison de consolidation de la paix (TTT et CCV) et de développement (AC, AGR, infrastructures). Même si l’aide humanitaire ne faisait pas partie du projet, les critères de sélection des bénéficiaires de l’AGR ont finalement ciblé les populations les plus vulnérables, et le projet a inclus les déplacées dans toutes ses activités dans les localités pertinentes.

### Conclusions sur la pertinence du projet

La conception du projet avait une pertinence forte. Il était conçu pour répondre aux problèmes urgents liés à la transhumance et aux conflits agro-pastoraux au Cameroun et a abordé les causes principales des conflits agro-pastoraux en combinant l’expertise de l’OIM (TTT, CCV) avec l’expertise de la FAO (AC, AGR, infrastructures). Les différents groupes de parties prenantes concernés ont été inclus et les différentes activités ont été mis en place généralement de manière participative. Le TTT en particulier a été considéré par les exécutants et les acteurs gouvernementaux comme innovant. D’une manière générale, le projet a été conçu en temps opportun, mais les retards de plusieurs mois causés par les mesures Covid-19 ont eu des conséquences négatives (voir efficacité). En plus, le démarrage tardif du projet a signifié qu’il ne pouvait plus être mis en œuvre séquentiellement comme cela avait été prévu, avec les données TTT informant la conception de toutes les autres activités, mais a été mis en œuvre parallèlement pas les deux agences de mise en œuvre (OIM et FAO), avec certaines conséquences sur son efficacité.

### B. Cohérence

#### B.1 – Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a-t-il créé des synergies avec d’autres projets mis en œuvre par la FAO et d’autres partenaires, y compris d’autres projets financés par le PBF ?

Le projet a été mis en œuvre comme l’un des quatre projets PBF au Cameroun. Les autres projets portaient sur les tensions communautaires dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; sur la stabilisation et le contrat social dans l’Extrême Nord ; et au niveau national, sur la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Bien que tous les projets aient été gérés conjointement au plus haut niveau par le même Comité du Pilotage, dans la pratique, il y avait peu de synergies entre eux. Les domaines d’intervention et les zones géographiques des projets étaient tous différents. Les travaux en cours à l’échelle de l’ONU sur le triple Nexus comprenaient un accent sur les mêmes régions que le projet, mais aucun effort n’a (encore) été fait pour tirer parti des expériences du projet. Par exemple, les données recueillies par le TTT et les emplacements des CCV renforcés pourraient être pris en compte lors de la sélection des municipalités pour les zones de convergence prévues dans le cadre de l’approche du triple nexus.

Le document du projet décrit plusieurs autres projets de différents bailleurs qui se concentrent sur des thèmes similaires, et énumère les complémentarités et comment certaines des approches et des leçons qui en découlent ont contribué à éclairer le projet. Au cours des premières missions de cadrage au début du projet, l’équipe du projet s’est entretenue avec certains de ces acteurs, ainsi qu’avec d’autres ONG travaillant dans le même domaine de façon à éviter la duplication des activités et pour partager les idées dans un esprit de collaboration. Dans certains villages, le projet a renforcé les comités de résolution de conflits existants qui avaient été mis en place par d’autres projets plus tôt (Première Urgence, GIZ, Codas Caritas) et a ainsi pu apprendre de leurs expériences (leçons apprises). Les bénéficiaires ont souligné le soutien agricole complémentaire et les infrastructures qui avaient été mis en place par d’autres organisations, bien qu’il ne soit pas clair que cela résultait d’une approche synergique coordonnée. Dans une localité, le chef de village a noté comment les moutons fournis par le projet avaient bénéficié des soins ovins offerts par un autre projet qui offrait une assistance dans le même domaine. Bien que nombre de synergies existent tant entre projets mis en œuvre par la FAO qu’entre ce projet et ceux mis en œuvre par d’autres partenaires, ces dernières ne sont pas le fruit d’un travail concerté et systématique mais plutôt d’une approche ad hoc fondée sur la volonté des membres individuels de l’équipe du projet

#### B.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ?

Le document du projet décrit les mécanismes de coordination du projet. Le Comité de Pilotage devait se réunir tous les 6 mois et s’est en effet réuni 3 fois au cours du projet (sur la durée de 21 mois du projet). Ce comité de haut niveau a assuré la supervision des quatre projets PBF au Cameroun. Il a réuni tous les ministères concernés (MINEPIA, MINFOF et MINADER avec les agences des Nations Unies et a été coprésidé par le bureau du Premier ministre et l’UNRC. Ces réunions ont porté sur la surveillance de haut niveau de l’avancement des projets.

Le plan initial était de convoquer aussi un comité de suivi de niveau technique et opérationnel sur une base trimestrielle, mais lors de la première réunion du comité de pilotage en juin 2020, le gouvernement a demandé un suivi plus fréquent de l’avancement du projet. En conséquence, le Comité de Suivi se réunissait mensuellement. Ces réunions ont réuni des représentants des trois Ministères de tutelle et des Agences pour discuter de l’avancement du projet selon le plan de travail et résoudre les problèmes éventuels. Par exemple, lorsqu’un chef local n’a pas voulu autoriser la plantation de bornes, le Comité a engagé des acteurs de niveau supérieur pour trouver une solution.

Les deux coordonnateurs de projet des deux Agences étaient en contact régulier pour préparer le Comité de Suivi mensuel et sur d’autres sujets. Les missions de cadrage initiales et les cartographies participatives du TTT ont été suivies par les deux agences et elles ont organisé ensemble l’atelier régional en septembre 2021. Le coordonnateur du projet de la FAO et deux membres du personnel de terrain de l’OIM se trouvaient à Bertoua où ils partageaient un bureau qui avait été mis en place spécifiquement pour ce projet dans le but de faciliter les échanges d’information et l’entraide.

Néanmoins, étant donné que les aspects du projet dirigés par l’OIM et la FAO n’ont pas pu être mis en œuvre de manière séquentielle (voir A6), le projet a été essentiellement mis en œuvre par les deux agences en parallèle. Chacun travaillait par l’intermédiaire de ses propres partenaires de mise en œuvre et avait sa propre liste d’activités à réaliser dans les localités. A la fin du projet (septembre 2022), les deux agences ont organisé une réunion d'information conjointe pour les bailleurs, bien que de nouveaux financement pour chacune d’elle soient en cours d’obtention. Au sein des deux agences, les partenaires de mise en œuvre ont signalé une bonne coopération et un bon contact avec les représentants des agences au niveau technique.

### Conclusions sur la cohérence du projet

Même si chaque agence a mis en œuvre son propre ensemble d’activités par ses propres partenaires de mise en œuvre, le projet a vu une bonne coordination autour du comité de suivi, des missions conjointes sur le terrain et où des visites gouvernementales sur le terrain ont été organisées.

Le projet a incorporé des aspects similaires à d’autres projets mis en œuvre par d’autres acteurs dans les régions du projet et le soutien aux CCV s’est explicitement appuyé sur les efforts antérieurs pour soutenir ces comités là où le projet a redynamisé des structures existantes.

### C. Synergies

#### C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherché un effet de catalyse avec d’autres actions, l’a-t-elle trouvé, et ce dans quelle mesure ?

Il existe plusieurs plans pour suivre et développer certaines des approches du projet. Les représentants du gouvernement ont souligné qu’il y a beaucoup d’intérêt à étendre le TTT à l’Extrême-Nord. Le MINEPIA a approché l’OIM pour cette extension potentielle. L’atelier régional que le projet a organisé a renforcé la prise de conscience que le cadre réglementaire existant est obsolète et a permis de mettre en avant l’importance d’une collecte de données objectives pour mieux appréhender la thématique de la transhumance et des conflits agro-pastoraux.

Un projet potentiel de révision de ce cadre réglementaire est en cours d’élaboration par la FAO et 400 000 euros ont été engagés par l’Union européenne pour le financer. L’atelier régional transnational a également suscité l’intérêt de l’OIM pour soutenir la collecte de données sur la transhumance au niveau régional, et des discussions avec la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC) ont été entamées.

L’un des partenaires de mise en œuvre a expliqué comment son travail sur le TTT lui a apporté une série de nouveaux contacts qu’il peut également exploiter dans d’autres projets, avec des informations supplémentaires sur le contexte. La (re)dynamisation des CCV a suscité un intérêt marqué des communautés pour leur formalisation; la plupart des CCVs ont mentionné qu’une formalisation aiderait encore au renforcement de leur légitimité. Ce processus a été engagé par le projet[[12]](#footnote-12) avec certains CCVs, mais à ce jour sans résultats formels.

#### C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d’autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?

Les partenaires de mise en œuvre ont souligné leur travail sur le TTT comme une expérience qui les aidera à entreprendre d’autres projets pertinents pour des processus de collecte de données similaires à l’avenir, car certains de leurs employés ont été formés à la méthodologie du TTT :

*On a beaucoup gagné par rapport à ce projet. C’était la première fois que nous avions fait la cartographie et nous allons capitaliser dessus.[[13]](#footnote-13)*

Un partenaire de mise en œuvre a mentionné comment les données TTT avaient aidé d’autres ONG travaillant sur l’appui des mécanismes locaux de résolution des conflits à décider où concentrer leurs interventions. Les partenaires de mise en œuvre ont également mentionné l’utilisation de tablettes pour la collecte des données en tant qu’apprentissage du projet qu’ils peuvent désormais utiliser également dans de futurs projets. Les autorités administratives locales ont aussi mentionné la formation en collecte de données sur tablettes avec l’outil « ODK collect » comme un aspect très important qui pourrait être valorisé pour des prestations futures auprès d’autres organismes.

### Conclusions sur les synergies du projet

Concernant les effets de catalyse, le projet a conduit à la conception d’un nouveau projet par la FAO avec un financement de l’UE pour se concentrer sur l’examen du cadre réglementaire existant autour de la transhumance. En plus, le projet a suscité l’intérêt des acteurs gouvernementaux pour poursuivre et étendre le TTT, à la fois au Cameroun et au niveau régional, mais des plans concrets et leur financement doivent encore être conçus et se matérialiser. Les données TTT et le soutien aux CCVs ont contribué à éclairer le travail d’autres ONG travaillant sur la résolution des conflits et les processus de collecte de données (TTT, ODK collect) et ont permis l’acquis de nouvelles compétences.

### D. Efficacité

#### D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont-ils été atteints compte tenu de leur importance relative et ont-ils contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?

Le projet a utilisé une approche à plusieurs volets pour renforcer la résolution et traiter les causes des conflits agro-pastoraux. Cette section fournit un examen détaillé de l’efficacité des différents éléments du projet : le TTT ; le soutien aux CCV ; les Activités Communautaires (AC) ; les AGRs ; les infrastructures ; et l’atelier régional pour montrer comment et dans quelle mesure ces différents éléments du projet ont contribué aux résultats. Une évaluation détaillée des résultats du projet selon son cadre logique se trouve en E3.

Transhumance Tracking Tool **TTT**

Le TTT a cartographié les pistes de passage de l’élevage transhumant et les infrastructures de transhumance, mis en place un système d’alerte sur les conflits entre éleveurs et agriculteurs, et collecté des données sur le mouvement des troupeaux dans les zones frontalières camerounaises avec le Tchad et avec la RCA, en période de transhumance. Les objectifs du TTT étaient doubles : mieux comprendre la pratique de la transhumance internationale au Cameroun, et faire le lien entre les villages et les commissions consultatives de résolution de conflits.

Le TTT a atteint son premier objectif en ce sens qu’il a créé une meilleure compréhension de la pratique de la transhumance au Cameroun, basée sur des données objectives. Pour cette raison, le TTT est mentionné par de nombreuses parties prenantes, en particulier les parties prenantes gouvernementales, comme un succès important du projet. Il est mis en avant comme un aspect innovant du projet car c’était la première fois que des données sur la transhumance et les conflits associés étaient systématiquement collectés.

De plus, le plan initial selon la conception du projet était que le TTT soit mis en place en premier, avant toute autre activité du projet. Les données du TTT étaient censées éclairer les décisions concernant le ciblage de ces autres activités. Mais en raison du retard dans le démarrage du projet et de la décision qui en a résulté de démarrer toutes les activités simultanément, cette fonction initialement prévue du TTT n’a pas été réalisée comme prévu et le TTT n’a pu donc pleinement contribuer aux autres activités du projet. Cependant, la cartographie du TTT a permis de déterminer l’orientation de l’appui à la délimitation des pistes à bétail, l’une des activités communautaires prévues par le projet.

Les données collectées ont été transmises directement au niveau central/national, où elles ont été utilisées pour produire un système d'alerte sur les conflits agro-pastoraux, une cartographie des pistes et des infrastructures de transhumance, et un suivi des flux de transhumance à la frontière pendant les périodes de transhumance. Ceux-ci ont été publiés en ligne et partagés avec les homologues gouvernementaux au niveau central. Bien que de nombreuses parties prenantes du projet aient été enthousiasmées par les informations tirées de ces publications, elles n’ont pas (encore) éclairé les politiques. Même si des efforts ont été faits avec plusieurs ateliers régionaux et la mise en place des points focaux, il n’y a pas eu de partage systématique des données au niveau local et il n’était pas clair quelles mesures pourraient être prises sur la base des alertes de conflit. Le (re)dynamisation des CCV et la collecte des données TTT ont été mises en œuvre en tant qu’activités distinctes, bien que des tentatives aient été faites vers la fin du projet pour concilier les deux. [[14]](#footnote-14)

**La (re) dynamisation des Comités Villageois de Concertation CCV**

La (re) dynamisation des Comités Villageois de Concertation (CCV) a été couronnée de succès. Les membres des CCVs, les bénéficiaires directs, les bénéficiaires indirects et les autorités locales sont tous positifs quant aux résultats de l’appui fourni par le projet. Dans beaucoup de localités ciblées l’équipe d’évaluation a relevé une nette perception de réduction des conflits en raison de leur travail depuis le début du projet.

*“La paix entre agriculteurs et éleveurs mais aussi au sein de la population des réfugiés et de celle de la population autochtone a été bénéfique pour tous. Avec le travail abattu par les membres du CCV, il existe une harmonie entre toutes ces communautés, car de moins en moins de conflits entre eux ont été soulignés. Ce qui n’a pas toujours été le cas ici”[[15]](#footnote-15)*

La vigueur des CCVs varie en fonction des comités villageois qui les composent. Certains ont déjà un statut légal, d’autres cherchent encore de l’aide pour obtenir un statut. La plupart cherchent des moyens d’être officiellement établis et reconnus par les autorités locales. La majorité des CCVs mentionnent le besoin de fonds pour payer le transport afin que les membres des CCVs puissent se déplacer et ainsi évaluer les dégâts causés par les conflits. Certains ont trouvé leurs propres moyens de lever des fonds, en facturant des frais ou en cultivant une parcelle communautaire. Beaucoup rapportent un besoin d’aides (financières) à la visibilité pour mieux jouer leur rôle, certains arguant même de la nécessité d’aménager un espace (chaises, bureau).

**Activités communautaires (AC)**

La plupart des localités étaient satisfaites des activités communautaires soutenues par le projet, notamment, le balisage des pistes à bétail avec les bornes et la délimitation des espaces de pâturage avec du fil barbelé. Les bénéficiaires ont participé activement dans le choix de l’itinéraire et dans la plantation des bornes. Il en est de même des espaces de pâturage délimités avec du fil barbelé. Avec le balisage des pistes effectué, les bêtes ne vont plus en divagation, détruisant sur leur passage les champs : ceci engendre ainsi moins de conflits dans la communauté. Cela a rendu visibles les pistes à bétail et les zones de pâturage. Les populations locales connaissent maintenant les différents espaces et leurs utilisations. Les propriétaires de bétail ont aussi compris qu’il n’est pas bénéfique de laisser les animaux errer dans les champs. Les agriculteurs ont par ailleurs aussi abandonné l’idée de créer des champs sur les pistes à bétail et dans les espaces de pâturages.

« *Les anciennes pistes qui avaient trop de problèmes de viabilisation ont été marquées avec les bornes. Ce n’est pas facile, mais avec les descentes de l’administration qui est stricte, [et] des autorités traditionnelles des villages concernés, il y a un suivi, la situation est maintenant claire. Il y a également une sensibilisation sur les cultures pièges sur les pistes de transhumances et la mise en place des barbelés autour des zones de pâturage* ».[[16]](#footnote-16)

*Le balisage des pistes a permis la sensibilisation de la population sur la circulation des animaux et la mise en culture des zones destinées à l’élevage. Ce qui a diminué les conflits le long des zones qui ont été ciblées* »[[17]](#footnote-17).

Toutefois, dans certaines localités, les bornes ont bien été transportées et déposées, mais ne sont pas plantées pour plusieurs raisons : sol caillouteux et dur, bornes trop lourdes, éloignement des lieux de plantation, manque de moyens de transport, difficultés avec la rémunération, effritement des bornes lors de leur transport entre leur lieu de fabrication et le lieu de déchargement du fait qu’elles n’aient pas été faites avec des matériaux de construction de bonne qualité. Il y avait beaucoup d’attentes, soldées parfois par beaucoup de déception. Des bornes ont été vues en attente d’être plantées dans les Mairies et en brousse et les populations évoquent des difficultés de transport ; dans certains villages, il a fallu louer des charrettes pour transporter les bornes jusqu’au lieu de leur implantation.

À cause du retard de quelques mois au commencement du projet en raison des mesures Covid-19, les plantes pour le reboisement sont arrivées au cours de la saison sèche (approximativement novembre à mars) dans beaucoup des localités. Il a fallu développer des stratégies comme l’arrosage des plantes en vue de ne pas perdre totalement ceux qui avaient été mis en terre. Il avait aussi été suggéré aux populations de conserver ces plants en les arrosant pour les mettre en terre à la saison des pluies suivante (approximativement mars à juin). Mais ce conseil n’a été que très peu suivi par les populations. Il en est de même des outils devant servir à réaliser cette activité de reboisement qui sont aussi arrivés avec du retard. Parfois l’outillage nécessaire n’est parvenu que bien après que les premières activités de reboisement aient été achevées. En plus de ces conséquences de retards dans la distribution des intrants, le suivi pour l’arrosage de ces plants n’avait pas été prévu et n’a donc pas eu lieu. De même, la protection des plantes dans la brousse ainsi que les feux de brousse restent une menace constante, pouvant réduire à néant les efforts déployés jusqu’ici.

Par ailleurs, des retards de paiements de la main d’œuvre sont signalés dans toutes les localités. Les arriérés de paiement de ce personnel (variable d’un site à l’autre mais qui pour certains étaient de l’ordre minimum de 3 mois) ont été une source de tension entre cette main d’œuvre et les membres de l’équipe dévolue à cette activité.

“*C’était mieux de ne même pas prévoir payer les populations. On pouvait faire le travail bénévolement en sensibilisant la population sur le bien-fondé de cette activité. Du moment où on a dit qu’on va payer, il ne fallait pas compliquer la vie aux gens. Pour 5 000 Fcfa, il faut parcourir plus de 50 kilomètres et effectuer une dépense de 10 000 Fcfa de transport pour aller à Adoumri chercher cet argent chez un opérateur où parfois le réseau dérange et de plus en saison des pluies*.”[[18]](#footnote-18)

Dans les localités où il y a les réfugiés, les reboisements couplés à la sensibilisation autour de la coupe du bois pourraient permettre une pacification des relations, mais il est encore trop tôt pour mesurer l’impact de ces activités sur la diminution des conflits. Le reboisement ne produira pas les résultats escomptés et sa durabilité ne saurait être de mise eu égard au fait que très peu d’arbres plantés sont en passe de grandir correctement. En effet, seuls quelques plants d’arbres sur l’espace utilisé à cet effet sont visibles, les autres n’ayant pas atteint le degré de maturation attendu par des plants sains à la date du passage de l’équipe d’évaluation.

**Infrastructures**

Quelques points d’eaux étaient loin des pistes, ce qui limite l’utilisation de ces points par les éleveurs. Par ailleurs, les observations et échanges ont permis de percevoir des problèmes de maintenance et d’entretien de certaines infrastructures, notamment des plaques solaires, des pompes immergées et des tuyaux. Malgré ces problèmes, les infrastructures liées à l’eau ont résolu beaucoup de problèmes de pression et de compétition. Les forages pastoraux aident tout le monde, même les hommes, pour la lessive, la vaisselle, la baignade, ou encore le lavage de moto.

Les parcs de vaccination planifiés sont construits, mais ne sont pas encore tous fonctionnels du fait de retards dans la mise en œuvre. Il est attendu que ces parcs permettront d’éviter certaines maladies et la contamination transfrontalières. Pour ceux qui sont déjà fonctionnels, les bénéficiaires ont dit qu’ils ont effectivement permis de faciliter la localisation du lieu où sont menées des campagnes de vaccination. Auparavant, il fallait rester en alerte et s’informer par le bouche- à- oreilles d’où se tenaient ces campagnes de vaccination. De plus, il était impératif de se renseigner constamment sur la position du vétérinaire chargé de faire les vaccinations bovines. Avec la construction des parcs, lorsqu’ils sont fonctionnels, ce n’est plus nécessaire et ces parcs sont utilisés par toutes les franges de la population sans aucune discrimination.

**Activités génératrices de revenue (AGR)**

Dans toutes les localités visitées ou le projet a distribué des moutons, chèvres et poulets, il a été revelé que ces interventions n’aient pu produire les résultats escomptés. La raison avancée par les bénéficiaires pour expliquer cette situation est la quasi-mortalité des bêtes mises à leur disposition. Toujours selon les bénéficiaires, non seulement les animaux distribués ont été dès leur arrivée perçus en mauvais état de santé, du fait de la fatigue liée aux longues heures de transport mais qu’en plus les chèvres et les moutons n’étaient en rien similaires à ceux qu’ils avaient l’habitude d’élever dans ces zones géographiques.

Quant à la transformation du lait/manioc[[19]](#footnote-19), tout comme l’activité en lien avec la distribution des animaux, celle-ci n’a pas non plus atteint les résultats escomptés. Dans les localités visitées, aucun des bénéficiaires ne pratique encore cette activité. Ces derniers expliquent la situation par le manque de moyens financiers pour se procurer la matière première (lait/manioc) afin de pratiquer cette activité de manière durable. Ces activités n’ont donc pas contribué aux résultats du projet comme escompté.[[20]](#footnote-20)

**Atelier régional**

L’atelier régional transnational qui a été organisé par le projet n’a pas contribué directement aux objectifs du projet comme ils étaient déclarés dans le cadre logique du projet. Mais il a eu quand même un effet catalyseur (voir C1) et a contribué à un effet positif d’amélioration des perceptions changées autour de la transhumance (voir F3).

#### D.2.-Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)

Même si le projet a atteint ses objectifs, toutes les activités du projet n’ont pas contribué de la même manière à ce résultat (voir D1). Il y a différents facteurs liés à la conception, à l’approche et à la mise en œuvre du projet qui ont contribué à l’atteinte des objectifs du projet (facteurs positifs) ; d’autres ont plutôt présenté des défis pour le projet (facteurs négatifs). Tous ces facteurs (tant positifs que négatifs) sont énumérés ci-dessous, avec les références aux questions où ils sont traités plus en détail.

Les facteurs positifs sont que :

* Le projet a été bien conçu et est pertinent dans sa conception (pour plus d’information, voir A2)
* Le projet a fait un effort important de mobilisation des différentes parties gouvernementales au niveau national et sur le terrain pour la sensibilisation, la planification des activités et le ciblage (A4)
* La partie cartographie du TTT était bien conçue et a été finalisée ; elle a informé les activités de balisage et démarcation (D1)
* La (re)dynamisation des CCV, le balisage et la démarcation étaient bien conçus et que dans l’ensemble ils ont bien été réalisés (D1 ; F3)

Les facteurs négatifs sont :

* La courte durée du projet (E1)
* La zone très vaste du projet (D6, E1)
* Le fait que les liens entre les différentes activités du projet n'étaient pas aussi forts qu'ils auraient pu l'être, en particulier entre le TTT et le CCV et entre le TTT/CCV et les AGR (D1 ; F1).
* L’inadaptation de la méthode de paiement direct pour les AC pour le terrain (E1 ; D1)
* Le retard au démarrage du projet ayant conduit au reboisement tardif à la fin de la saison pluvieuse (D1)
* L’approvisionnement des bornes pour le balisage et du bétail pour les AGR (E1 ; D1)

#### D.3.-Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet ? Dans quelle mesure l’expertise technique et la réputation de la FAO ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ?

Selon les partenaires gouvernementaux, la FAO est considérée comme un partenaire de confiance par le gouvernement dans l’assistance à l’agriculture. Elle a pris l’initiative des discussions initiales avec le gouvernement concernant les plans du projet. Elle a également mis en œuvre les différentes activités communautaires et les infrastructures tout en incluant les autorités locales pertinentes. Cependant, les problèmes liés aux paiements des travailleurs dans les activités communautaires ont eu un impact sur la valeur apportée par la FAO au projet. Il était difficile pour les bénéficiaires, les dirigeants locaux et les représentants des ministères sectoriels locaux de comprendre pourquoi le projet a amené des bornes très difficiles à placer et du bétail perçu comme malades et, selon eux, mal adaptés aux zones du projet (voir aussi sous E1).

#### D.4.- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les risques qui se sont concrétisés ; les mesures envisagées (safeguards) pour les mitiger ont-elles été déclenchés et se sont-elles révélées efficaces ?

Risque de dérive : Certains interlocuteurs ont noté le risque que le gouvernement utilise les données TTT à des fins de sécurité au lieu d’améliorer la politique et les activités concernant la transhumance. Certains pensaient même que c’était l’une des principales raisons de l’enthousiasme du gouvernement pour le TTT.

Risque sécuritaire : Malgré l’absence d’outils formels de gestion des risques, le projet a reconnu à quel point la situation sécuritaire constituait un risque et un enjeu majeur, en particulier pour les enquêteurs qui ont été envoyés dans des points chauds pour collecter des données pour le TTT. Des ajustements aux horaires et aux déplacements planifiés ont été effectués lorsque cela s’avérait nécessaire, et des dispositions ont été prises pour assurer le stockage sûr du matériel.

Risques saisonniers : Les partenaires de mise en œuvre ont également souligné les risques émanant du démarrage retardé du projet, car cela signifie que plusieurs activités se déroulaient désormais à des moments inopportuns par rapport aux saisons (voir A 6). Plusieurs bénéficiaires ont considéré la décision de commencer le reboisement en fin de saison de pluie comme un risque majeur pour le projet.

Le document du projet comprenait une matrice des risques énumérant un petit nombre de différents types de risques de haut niveau pour le projet, y compris liés à la sécurité, l’échec de la coordination et le manque d’adoption nationale des résultats du projet. Ces risques n’ont pas été signalés dans les rapports semestriels au PBF. Les partenaires d’exécution ont fait état de difficultés et de la manière dont ils les avaient résolues, mais leurs rapports n’incluaient pas de matrices de risques spécifiques. Le Comité de Suivi n’a pas spécifiquement discuté des risques selon une matrice, bien qu’il ait considéré les risques autour de problèmes spécifiques et les moyens de les résoudre. Les problèmes qui résultaient des décisions d’approvisionnement prises autour des bornes (transportées loin et très lourdes) ; du bétail (achetés loin) ; du reboisement retardé ; et de la méthode du paiement pour les AC (voir D1 et E1) n’ont pas été prévu comme des risques par le projet, mais se sont néanmoins réalisés.

### Conclusions sur l’efficacité du projet

Le projet a atteint son objectif : les bénéficiaires ont confirmé que les activités soutenues par le projet avaient contribué à renforcer la résolution des conflits et à réduire les conflits agro-pastoraux. La contribution de ces activités aux résultats diffère d’une activité à l’autre. La cartographie et le comptage du TTT, la (re)dynamisation des CCV ainsi que la démarcation et les mise en place des champs fourragers ont permis d’atteindre cet objectif. Là où le balisage a été finalisé, cela a également été mentionné comme un facteur contribuant à la diminution du nombre de conflits, mais comme décrit ci-dessus, les problèmes de paiements des ACs et le poids élevé des bornes ont entravé la finalisation du balisage dans toutes les localités du projet. De même, le reboisement, bien que considéré comme utile par de nombreux bénéficiaires, a subi quelques revers dans sa mise en œuvre. Pour les alertes de conflit du TTT, les résultats sont également mitigés car ces alertes n’ont pas été systématiquement partagées ou connectées aux activités des CCV avant certaines tentatives à la toute fin du projet. En raison de la mise en œuvre parallèle par les agences, les AGR n'ont pas été informées par les données TTT ou liées au soutien du CCV, comme elles auraient pu l'être. Quelques facteurs clés qui ont présenté des défis aux résultats du projet (approvisionnement en bornes et en bétail ; le retard du reboisement ; et de la méthode de paiement pour les AC) n’étaient pas initialement prévus comme des risques par le projet.

### E. Efficience

#### E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet ?

Tous les partenaires d’exécution ont soulevé la lenteur des paiements par les agences onusiennes comme une contrainte opérationnelle. Pour les partenaires de mise en œuvre de l’OIM, cela concernait les paiements de l’Agence à ces organisations. Les contraintes opérationnelles liées à ces paiements signifiaient que les organisations ont dû utiliser leurs propres fonds pour assurer réception de certains intrants. Dans le cas des éléments du projet mis en œuvre par la FAO avec ses partenaires d’exécution, ces obstacles bureaucratiques ont eu des effets néfastes dans la mesure où l’Agence prévoyait de verser des paiements monétaires directs aux bénéficiaires du projet, en contre partie de leur aide concernant les activités communautaires. Effectuer des paiements directs aux bénéficiaires de cette manière s’est avéré être un processus très complexe, ce qui a engendré de nombreux retards en conséquence. Il a fallu aux bénéficiaires attendre plus d’un mois après que les travaux ont eu été effectués avant de recevoir un paiement, ce qui a causé beaucoup de démotivation. Cet état de fait est devenu un grief majeur dans les localités et a ainsi dû mobiliser les partenaires de mise en œuvre qui ont consacré beaucoup de temps et d’efforts, non prévus, à calmer certains bénéficiaires virulents et à maintenir la motivation de tous pour la participation au projet.

Les partenaires de mise en œuvre ont aussi signalé d’autres processus internes de l’Agence qui ont entraîné des difficultés de mise en œuvre. Les réglementations en matière d’approvisionnement ont stipulé que la FAO achèterait des intrants auprès de fournisseurs situés loin des localités du projet. Les animaux ainsi obtenus ont ensuite dû être transportés ce qui a conduit à une dégradation de leur état. L’état affaibli des animaux, la difficulté à transporter les bornes et la dégradation des plantes pour les activités de reboisement ont impacté l’efficacité et l’efficience du projet dans son ensemble (voir D1).

Plus généralement, les partenaires de mise en œuvre ont noté que les contrats auxquels ils sont soumis, qui énoncent en détail la façon dont les activités doivent être mises en œuvre, les brident. Par exemple, ils ont noté qu’une grande partie des intrants aurait pu être acquise localement, ce qui aurait réduit les coûts de transport et garanti une meilleure qualité ou des matériaux/animaux mieux adaptés. Cependant, les procédures d’achat de la FAO et la nature du contrat unissant les partenaires de mise en œuvre et la FAO empêchent ces acquisitions locales.

La courte durée du projet a été mentionnée par de nombreux interlocuteurs comme un défi à l’efficacité du projet. Avec le retard au commencement du projet (et ce en dépit de l’extension accordée), certains résultats du projet restent en suspens et il est encore trop tôt pour mesurer les résultats de certaines activités et leur durabilité (voir D1). Finalement, selon les agences, le projet a été mis en œuvre sur une zone très vaste, ce qui a compliqué sa mise-en-œuvre.

#### E.2.-Dans quelle mesure les ressources (notamment en fonction du contexte et des capacités de prévisions des conflits[[21]](#footnote-21)) à disposition du projet ont-elles été convertis en résultats de façon opportune ?

Comme décrit en D1, toutes les activités n’ont pas contribué (de manière égale) à l’objectif du projet. L’apport des AGRs est particulièrement incertain du fait des difficultés dans leur mise en œuvre. Bien que d’une manière générale, et tout particulièrement au moment de son démarrage, le moment du projet ait été considéré comme opportun par les agences et les partenaires gouvernementaux. Cependant, le démarrage retardé a rendu difficile la correspondance nécessaire entre certaines des activités de l’AC/AGR et la bonne saison de mise en œuvre (voir également A2, D1, E1). De plus, le projet était de courte durée au vu de ce qu’il cherchait à réaliser, ainsi, la pérennité de nombreuses activités est incertaine (voir F4) :

*”On est venu arroser et l’eau n’est pas entrée en profondeur.”[[22]](#footnote-22)*

#### E.3.-Dans quelle mesure le système S&E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l’impact du projet sur les groupes cibles ? Dans quelle mesure le système S&E du projet a-t-il fourni une analyse des données qui a servi à la gestion et au partage des connaissances et à une gestion adaptative ?

Le cadre logique du projet énumère trois résultats, chacun avec un ensemble d’indicateurs pour mesurer les progrès. Ci-dessous, une analyse du cadre logique avec les données finales *telles que rapportées par les agences dans le rapport final du projet au PBF*. Le rapport PBF a cité l’évaluation comme l’une des sources permettant de fournir des informations plus détaillées sur certains des indicateurs (voir la colonne ‘raisons pour les retards’). Mais comme indiqué dans le rapport de démarrage, cette évaluation n’a pas été conçue pour fournir des données quantitatives. Ces références aux données supplémentaires provenant de cette évaluation sont donc basées sur une erreur de communication.

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Étapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  **Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce au renforcement de capacités institutionnelles et communautaires pour le dialogue et la gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles** | Indicateur 1.1 Pourcentage d’augmentation de la confiance des communautés entre elles par rapports aux conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles. |  | 60% | TDR  Rapport d’évaluation et diagnostic finaux | Le processus d’évaluation et diagnostic finaux du projet est en cours | Évaluation et diagnostic finaux en cours |
| Indicateur 1.2 : nombre de conflits violents liés à l’accès aux / à la gestion des ressources naturelles dans les zones cibles | Outil d’alerte TTT | Réduction du nombre de conflits et du nombre de victimes d’ici la fin du projet | TDR  Rapport d’évaluation et diagnostic finaux | Selon les chiffres du TTT, le nombre d’événements rapportés n’a pas baissé entre août 2020 et août 2021, | Évaluation et diagnostic finaux en cours La raison pourrait être une meilleure capacité de collecte qu’au début et de chiffres qui fluctuent en fonction du calendrier de transhumance. Néanmoins, le nombre de conflits résolus par les CCV est passé de 0 en début de projet à 10%. |

Le premier résultat saisit les résultats des interventions liées au TTT, à la redynamisation des CCV, aux activités communautaires et à l’atelier régional. L’indicateur 1.1 mesure l’augmentation de la confiance dans les communautés avec un objectif d’augmentation de 60 %. Étant donné qu’un sondage final n’a été que partiellement réalisé et que cette évaluation n’a pas été conçue pour établir un sondage, l’atteinte de cet objectif reste indéfinie. Indicateur. 1.2 mesure la réduction du nombre de conflits violents liés à la gestion des ressources naturelles dans les zones du projet. Ici, le TTT a collecté des données au cours des 12 mois du projet, mais ces chiffres ne montrent pas une diminution du nombre de conflits. Ceci tend à indiquer que l’objectif n’a pas été atteint.

Néanmoins, l’évaluation a révélé que les bénéficiaires estimaient que dans les localités qui avaient désormais accès à un CCV fonctionnel et en combinaison avec le balisage et démarcation, le nombre de conflits liés aux ressources naturelles avait diminué. Les événements comptabilisés par le TTT n’étaient pas directement liés aux CCV ou à leurs localisations à dessin[[23]](#footnote-23), ce qui peut expliquer cette différence. Mais plus important encore, la diminution du nombre de conflits en soi (seule) n’est pas une bonne mesure des résultats de la contribution à la paix. Il y a trop de facteurs externes qui peuvent se trouver en dehors de la portée du projet et qui peuvent influencer le nombre de conflits. Pour mesurer les résultats de la contribution à la paix, il est important de mesurer la force des capacités de résolution des conflits et/ou une augmentation de la confiance. Comme indiqué dans le rapport PBF (voir tableau ci-dessus), le TTT a montré une augmentation du nombre de conflits résolus par les CCV.

Le deuxième résultat reflète les résultats des AGR :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Étapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| **Résultat 2**  **Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages** | Indicateur 2.1  Pourcentage d’augmentation des revenus des personnes ciblées |  | 10 % |  |  | A confirmer par l’évaluation finale en cours |
| Indicateur 2.2  Le pourcentage de répondants indiquant une baisse des tensions avec les autres groupes communautaires grâce à la diversification des sources de revenus de leur ménage |  | 30 % |  |  | A confirmer par l’évaluation finale en cours |

Les deux indicateurs utilisés pour mesurer ce résultat sont pertinents, mais en raison de l’absence d’une enquête finale (soit séparément, soit dans le cadre de cette évaluation), il n’est pas possible de dire si ces pourcentages ont été atteints ou non[[24]](#footnote-24). Cette évaluation a trouvé peu de preuves que les revenus des personnes avaient augmenté en raison des AGR, et donc qu’une diversification des revenus avait conduit à une diminution des tensions communautaires. Cela était dû aux problèmes de mise en œuvre de certaines de ces activités, mais aussi parce qu’en raison des retards dans la mise en œuvre des AGR, il était trop tôt pour mesurer un tel résultat.

Le troisième résultat saisit les résultats de la composante infrastructure :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 3**  **Les infrastructures prioritaires fonctionnelles et accessibles à toutes les communautés de manière durable sont mises en place dans chaque localité** | Indicateur 3.1  Le pourcentage d’accès aux infrastructures de base |  | 25 % vivant dans la zone du projet | Rapport d’évaluation finale | Le processus d’évaluation finale est en cours | Évaluation et diagnostic finaux en cours |
| Indicateur 3.2  Réduction du pourcentage d’usagers des infrastructures socio-économique |  | 25 % | Rapport d’évaluation finale | Le processus d’évaluation finale est en cours | Évaluation et diagnostic finaux en cours |

Le premier indicateur utilisé pour mesurer l’impact des infrastructures est pertinent, mais en raison de l’absence d’enquête finale (soit séparément, soit dans le cadre de cette évaluation), il n’est pas possible de dire si ces pourcentages visés ont été atteints ou non[[25]](#footnote-25). Les infrastructures visitées par l’évaluation étaient accessibles à tous les différents groupes communautaires. Pour le deuxième indicateur, sa pertinence pour le projet est douteuse dans la mesure où une réduction du pourcentage d’usager d’infrastructures ne parait pas directement soutenir le résultat attendu d’infrastructures plus fonctionnelles et accessibles.

Le cadre logique du projet n’a pas énoncé de résultat global ou d’indicateurs pour mesurer les changements résultant de la combinaison de différentes activités. De plus, il n’a pas été mis en place pour mesurer les progrès (ou non) vers l’objectif du projet. Les rapports soumis au PBF au cours du projet ne montrent que des données par rapport aux indicateurs quantitatifs du cadre logique. Le Comité de Suivi n’a pas discuté du suivi des progrès vers l’objectif du projet mais s’est concentré de fournir une mise à jour de l’état d’avancement de la mise en œuvre des activités, conformément au plan de travail, aux acteurs gouvernementaux.

Même si les structures formelles de S&E étaient sous-utilisées, le projet a pu suivre le progrès grâce à des visites sur le terrain du personnel de la FAO, de l’OIM et des partenaires d’exécution. L’OIM a recruté un agent communautaire ayant une expérience dans la résolution des conflits au niveau communautaire pour le projet. À la suite de ces efforts de surveillance, certains ajustements ont été apportés au plan d’activités. Il a été décidé d’investir dans des activités de dialogue et de loisirs supplémentaires pour renforcer davantage la (re)dynamisation des CCV et la cohésion sociale entre et au sein de l’ensemble des communautés concernées. Au fur et à mesure que le lien entre le travail des CCV et le TTT est devenu plus clair, davantage d’efforts ont été déployés pour impliquer les CCV dans le processus de collecte de données proprement dit.

#### E.4.-Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction ?

Comme indiqué sous B2, le retard initial de quelques mois au démarrage du projet a empêché les agences de mettre en œuvre consécutivement les activités comme il avait été prévu. Les agences ont procédé à la mise en œuvre de leur ensemble d’activités propre, chacune par l’intermédiaire de partenaires de mise en œuvre respectifs. Même si les agences ont eu une bonne coordination par ailleurs, les coûts de transaction n’ont donc pas été fonction de la coordination inter-agence.

### Conclusions sur l’efficience du projet

Bien que le projet ait atteint ses objectifs, seules certaines activités y ont contribué alors que pour d’autres soit ce n’est pas le cas, soit leur contribution reste incertaine car il est trop tôt pour les mesurer. Les contraintes opérationnelles ont entravé l'efficience de certaines activités. La courte durée du projet et la grande zone de mise en œuvre ont également présenté des défis. En termes de suivi et évaluation, le cadre logique formel sur lequel le suivi et évaluation se base et qui aurait pu être amandé pour améliorer le projet et apporter des ajustements n’a pas été utilisé pour offrir cette flexibilité, mais le suivi et l'apprentissage au cours des activités ont conduit à des ajustements pertinents ponctuels, qui ont renforcé ses résultats.

### F. Impact, durabilité et appropriation

#### F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local ? Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d’intervention ?

Le projet a influencé la dynamique de résolution des conflits locaux. Par la (re)dynamisation des comités villageois de résolution des conflits, le projet a contribué à initier un changement dans la manière de résoudre les conflits locaux entre agriculteurs et éleveurs. Dans les localités ciblées, les conflits sont désormais résolus au sein de la communauté. Auparavant, ils étaient amenés devant les autorités locales et/ou la gendarmerie, ce qui nécessitait plus de temps et des frais de transport. Les communautés ont élu leurs propres membres du CCV à la suite de la sensibilisation par le projet. Les membres comprennent généralement : des représentants de l’autorité traditionnelle ; éleveurs ; agriculteurs ; réfugiés (le cas échéant) ; et femmes et jeunes. Chaque CCV a établi son propre calendrier de réunions, allant de réunions mensuelles à toutes les deux semaines.

Dans son travail avec les CCV, le projet a essentiellement tenté d’aider les villageois à résoudre eux-mêmes les conflits entre agriculteurs et éleveurs, au lieu de passer par les voies établies. Les entretiens et les discussions de groupe avec les bénéficiaires du projet ont clairement montré les bons résultats du travail du projet avec les CCV.

*« Nous sommes les ambassadeurs de la paix. Les conflits se résolvent très vite souvent un à deux jours. Le CCV travaille régulièrement : sensibilisation des transhumants et réunions régulières avec eux pour les informer de la situation et pour le respect des règles de circulation des animaux. »[[26]](#footnote-26)*

De plus, les bénéficiaires ont été clairs dans leurs perceptions que la délimitation des pistes à bétail a entraîné une diminution des conflits agro-pastoraux. Les bénéficiaires ont également clairement souligné comment certains des défis de mise en œuvre de l’AGR signifiaient que ceux-ci n’avaient pas eu les résultats souhaités et n’avaient donc pas contribué à la consolidation de la paix. De plus, certains ont estimé que pour les reboisements et les forages, il était trop tôt pour juger s’ils auraient l’impact attendu. Voir D1, D2, E1.

Le document de projet présente la Théorie du Changement qui sous-tend la démarche du projet comme décrit dans l’introduction de ce rapport. Le graphique ci-dessous en montre la logique. Cette logique comprend une étape/lien entre les trois éléments du projet et son objectif. En d’autres termes, la Théorie du Changement prévoit que la combinaison de ces trois éléments aboutira à la diminution des conflits agro-pastoraux.

Text

Description automatically generated with medium confidence

D’après les résultats du projet (voir D1), nous pouvons conclure que le premier cheminement de la théorie du changement a été validé. Pour le deuxième cheminement, il est encore trop tôt pour dire si les infrastructures mises en place par le projet permettront de réduire les conflits agro-pastoraux. En revanche, les résultats du projet ne valident pas le troisième cheminement de la théorie du changement, parce que cette évaluation n’a pas trouvé que les AGR aient contribuées aux résultats du projet (voir D1, E1). Néanmoins, quelques non-bénéficiaires ont eu des idées intéressantes lorsqu'on leur a demandé ce que le projet aurait pu améliorer :

*Penser faire des actions durables qui touchent de grands nombres de bénéficiaires au sein de la population des réfugiés et de celle de la population autochtone. De ce fait, des activités en lien avec la création d’un cheptel communautaire, des champs communautaires ou des moulins communautaires seraient plus porteuses de changement que des interventions basées sur des individus au sein de communauté avec de faibles opportunités économiques (non-bénéficiaires à Gado Gbazere).*

*De plus, il a été mis en avant que le nombre de bénéficiaires individuels ne fût en rien comparable aux besoins en termes de nombre de personne attendant ce type d’aide. Pour eux, il aurait dans ce cadre regroupé les personnes en nombre conséquent de 8 à 10 personnes par exemple et leur octroyer ces moutons. Cela aurait produit plus de résultat que de procéder par des dons individuels aux personnes (non-bénéficiaires à Gbiti).*

Comme indiqué sous A6, le projet n'a pas été en mesure d'établir un lien plus étroit entre les activités d'appui direct à la résolution des conflits (TTT et CCV) et l'AGR, car ces éléments du projet ont été mis en œuvre simultanément plutôt que séquentiellement. Quelques CCVs ont proposé ce qui suit :

*Mettre sur pied une AGR regroupant les membres du CCV afin que les fonds tirés de cette AGR aident à soutenir la caisse de fonctionnement et rendre plus viable le CCV. Comme activité, l’idée d’un moulin ou de champs communautaires a été portée par l’assemblée.* [[27]](#footnote-27)

Le premier cheminement du projet correspond à une voie illustrative vers la paix telle que décrite dans le document de la FAO de 2022 sur les voies vers la paix :[[28]](#footnote-28)

Voie 2 : Si les personnes ont des compétences plus solides en matière de consolidation de la paix et de résolution des conflits et que des mécanismes formels et/ou informels de gestion des conflits sont établis ou relancés, ALORS les tensions et les différends sont plus susceptibles d’être traités de manière non violente et les incidents liés aux ressources seront réduits , PARCE QUE les membres de la communauté auront une capacité et une volonté accrues pour prévenir et résoudre les conflits, et les membres de la communauté et les autorités locales joueront efficacement leur rôle dans la prévention ou l’atténuation des conflits et la construction de la paix au niveau local.

Cette évaluation apporte les preuves de la validité de cette voie illustrative (voir D1).

#### F.2.- Dans quelle mesure les groupes cibles (en particulier les femmes) jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ?

Pour la plupart, la composition des CCV est inclusive : tous les différents groupes du village sont représentés, y compris les femmes. Il est plus difficile d’établir si cette adhésion se traduit également par un rôle actif pour les femmes. Les données recueillies par les partenaires de mise en œuvre à la fin du projet ont montré que la moitié des CCV estimaient que les femmes jouaient un rôle réel, tandis que pour l’autre moitié, leur présence était considérée comme statutaire.[[29]](#footnote-29) L’évaluation a pu confirmer que des femmes ont pu jouer des rôles spécifiques : dans une des CCVs, les séances de sensibilisation et de causeries éducatives en manière de gestion et de prévention de conflits du CCV sont animés autant par les femmes que par les jeunes ; dans une autre, les femmes sensibilisent les femmes transhumantes cherchent à les impliquer dans les activités du village. Mais dans un autre CCV, les membres ont noté, ce qui reflète la persistance de sensibilités culturelles sur les rôles des femmes dans la résolution de conflits, que:

*”Il faut tout de même reconnaitre que dans la plupart de temps, c’est le chef de famille qui va au-devant des problèmes.”[[30]](#footnote-30)*

#### F.3.- quels sont, s’ils existent, les effets imprévus, tant positifs que négatifs, du projet ?

Les CCVs ont bénéficié de plusieurs activités organisées par le projet, y compris la sensibilisation, la formation pour renforcer leurs compétences en résolution de conflits et la production d’un guide de sensibilisation pour leur permettre de sensibiliser eux-mêmes les communautés, mais aussi des activités communautaires supplémentaires pour renforcer les relations et la cohésion sociale entre groupes, par exemple des matchs de football. Certains CCVs continuent d’organiser des sensibilisations et causeries de formation. Ce paquet d’activités, au-delà de la (re)dynamisation des CCV, a permis de renforcer plus largement les relations entre les groupes pour œuvrer à la prévention des conflits.

Plusieurs interlocuteurs ont noté comment le projet a apporté un changement dans les perceptions concernant la transhumance. Alors qu’auparavant, cela était considéré par beaucoup comme un problème ou une nuisance au sens strict, les multiples points d’entrée du projet et les informations recueillies et partagées (y compris dans l’atelier régional transnational organisé par le projet) ont contribué à élargir ces points de vue et à améliorer ces perceptions négatives.

La condition précaire des bétails fourni par le projet a eu des effets imprévus et dans l’ensemble négatifs. Certains bénéficiaires ont affirmé avoir vendu les bêtes reçues pour acheter celles élevées localement. Également, après la distribution des animaux, certains bénéficiaires ont cru que le projet apporterait une menace de destruction du cheptel local parce que les animaux distribués étaient suspectés d’avoir des maladies et d’avoir contaminés tous ceux à proximité. Quelques représentants des Ministères sectoriels locales ont affirmé que les règlements de quarantaine locales n’étaient pas respectés.

#### F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet ? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?

Même s’il y a des discussions au sein du gouvernement pour poursuivre le TTT, y compris son extension à l’Extrême-Nord du Cameroun, il n’y a pas encore de plans concrets. Le TTT a, depuis la fin du projet et pour cause, cessé de collecter des données ; il est donc non fonctionnel pour le moment. De plus, les protocoles pour la collecte des données n’ont pas encore été partagés avec les autorités locales afin qu’elles puissent poursuivre le processus.

Il existe un potentiel de durabilité des CCVs. La plupart de ceux interrogés continuent de fonctionner sans l’aide du projet. Deux des CCVs rencontrés lors de la mission de terrain par l’équipe d’évaluation font état d’un affaiblissement de l’enthousiasme et de la participation et attribuent cela au fait qu’il y a un manque de fonds pour le transport au sein du CCV. Mais les avantages reconnus de la résolution à l’amiable des conflits au niveau communautaire et le dévouement des membres du CCV sont des facteurs en faveur de leur durabilité. Certains CCV ont commencé à lever leurs propres fonds et demandent au gouvernement local leur formalisation, d’autres recherchent une aide supplémentaire pour cela. Il convient également de noter que la résolution des conflits peut traditionnellement être une activité lucrative et constitue une source de pouvoir. Les autorités traditionnelles peuvent ne pas toujours être disposées à le perdre, même si elles ne contestent pas ouvertement les CCVs.[[31]](#footnote-31)

Pour le balisage, la maîtrise de leur itinéraire par les bergers du fait de la délimitation des pistes et couloirs de transhumance et la démarcation des espaces de parcours restaurés constituent un élément favorisant la pérennisation des résultats du projet. Selon les populations de la région du Nord où la saison sèche est longue, cette action de pose de balises devra être renforcée par l’implantation de forages à panneaux solaires dans les différentes zones d’aires de repos des animaux. De ce fait, les animaux s’éloigneront de moins en moins de ces aires de repos et éviteront des zones qui ne sont pas dédiées à la recherche de source d’eau pour s’abreuver.

Les comités de gestion ont été créés pour gérer les infrastructures, et les bénéficiaires affirment qu’ils vont travailler pour maintenir ces infrastructures en place. En ce qui concerne les pistes à bétail, la mise en place du comité de gestion est un gage de pérennisation, mais les communes vont néanmoins devoir accompagner ce comité pour en assurer l’efficacité. De même, en dépit d’assurances de la part des autorités traditionnelles quant à la protection des arbres plantés, les incendies et les animaux constituent une menace pour la durabilité du reboisement. Quant aux parcs visités, pour le moment, bien qu’ils aient été réalisés, ils ne sont pas encore fonctionnels ; les AGR visités n’ont pas eu les résultats prévus et ne sont pas considérés comme durables.

### Conclusions sur l’impact, la durabilité et appropriation du projet

Le projet a eu un impact positif sur la dynamique locale de résolution des conflits. La (ré)dynamisation des CCV ; le balisage des pistes ; et la délimitation des espaces ont permis d’atteindre cet objectif. En plus, le projet a eu des impacts imprévus positifs (en ce qu'ils n'étaient pas explicitement mentionnés comme objectifs) dans les changements de perceptions concernant la transhumance et l’extension du travail des CCVs vers la prévention du conflit. Toutes les voies envisagées par le projet dans sa théorie du changement n'ont pas été prouvées par le projet. En ce qui concerne les AGR, les non-bénéficiaires ont suggéré de se concentrer sur les activités communautaires plutôt qu'individuelles pour en améliorer l'impact. La réelle participation des femmes et des jeunes dans ces processus reste un défi, même si le projet a oeuvré pour leur inclusion et leur autonomisation.

Les chances de durabilité des résultats du projet sont mitigées. Les travaux d’infrastructure, de balisage et de délimitation ont permis de mettre en place des ouvrages durables appréciés de la population. Des structures locales chargées de veiller à leur entretien ont été mises en place. Presque tous les CCV visités restent actifs et continuent de jouer leur rôle dans la résolution des conflits au niveau du village, bien que les membres aient noté qu’ils avaient besoin d’un peu d’argent pour permettre le transport et ont souligné l’importance de la formalisation des CCV pour renforcer davantage la durabilité. En plus, les CCV ont suggéré que les liens avec les AGR auraient également pu contribuer à leur durabilité et à leur efficacité. En ce qui concerne le reboisement, la pérennisation n’est pas assurée, ce qui est aussi le cas des AGR. En plus, le TTT ne fonctionne plus après la fin du projet et sa continuation reste incertaine.

### G. Sensibilité aux conflits

#### G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations « Do no Harm » ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l’identification des bénéficiaires ?

Bien que la sensibilité aux conflits n’ait pas été explicitement abordée par le projet, il a été sensible aux conflits dans son approche. L’analyse qui sous-tend le projet a reconnu les tensions entre agriculteurs et éleveurs, et entre les communautés d’accueil et de déplacées, comme des facteurs de division clés. Tout au long du projet, les exécutants ont veillé à ce que les approches et les activités soient inclusives et tiennent compte de tous les groupes (voir également A3 et A5) et ont investi dans la mobilisation de toutes les parties prenantes. L’importance des principes Do No Harm a été soulignée avec les partenaires de mise en œuvre, qui les ont ensuite appliqués dans les interventions :

*“L’OIM a organisé une formation des organisations pour la mise en œuvre du projet pour apprendre et maitriser les principes humanitaires pour ne pas poser des discriminations entre éleveurs et agriculteurs. Parmi les informateurs [du TTT] ont été désigné autant les éleveurs et les agriculteurs. En ce qui concerne l’équité, par exemple pendant les activités récréatives, on a fait des équipes mixtes pour jouer le football, pour la marche sportive tout en discutant. “[[32]](#footnote-32)*

Les autorités locales ont confirmé ces approches sensibles aux conflits en soulignant les approches inclusives du projet. Certains ont également noté à quel point le balisage/démarcation des pistes était une entreprise délicate qui avait été particulièrement bien gérée sur la base des tracés existants antérieurement et grâce à une concertation avec les chefs des communautés.

L’évaluation n’a trouvé qu’une localité où la politique locale avait perturbé le projet et bouleversé ses bénéficiaires :

*“Il y a une domination de la chefferie la plus forte sur la plus petite ; même pour le choix de la zone de pâturage, il y a eu des pressions politiques et des leaders installés à Yaoundé lors de l’atelier de Garoua. Nous savons que ce n’est pas de la faute de la FAO, mais des hommes politiques*. *“[[33]](#footnote-33)*

Quant aux AGR petits ruminants, les perceptions des bénéficiaires que les animaux malades avaient infecté les bétails locaux a été une source de tension entre bénéficiaires et non-bénéficiaires du projet dans quelques localités.

#### G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?

L’outil de suivi de la transhumance mis en place par le projet comprenait une alerte de conflit. Les données sur les conflits dans les zones du projet ont été systématiquement rassemblées dans une base de données centrale de l’OIM et publiées sous forme d’aperçu des alertes de conflit sur le site Web de l’OIM. Les exécutants du projet ont noté comment ces données les avaient aidés à comprendre le contexte plus en détail. Ces données ainsi que les diagnostiques à mi-parcours du projet qui en ont découlés ont servis à réorienter certaines activités sur les localités les plus conflictuelles, mais l’évaluation n’a pas rencontré d’exemples où ces informations ont engendré des ajustements plus détaillés. Néanmoins, le projet s’est ajusté pour des raisons sensibles au conflit à au moins deux reprises. Tout d’abord, dans le cas où un chef local refusait d’autoriser la plantation de bornes : Ce problème a été discuté au sein du Comité du Suivi et résolu en changeant de lieu. Deuxièmement, la décision de soutenir un dialogue et des activités récréatives supplémentaires pour soutenir les objectifs du projet et la (ré)dynamisation des CCV sont un bon exemple d’une adaptation sensible aux conflits.

### Conclusions sur la sensibilité aux conflits du projet

Même si la sensibilité aux conflits n’a pas été explicitement mentionnée dans sa conception ou dans le cadre logique, le projet a été mis en œuvre principalement d’une manière sensible aux conflits. Le projet a pris soin d’inclure tous les groupes concernés en tant que bénéficiaires et parties prenantes et s’est concentré sur l’établissement de relations entre les principaux clivages identifiés dans l’analyse qui sous-tend le projet ; entre les agriculteurs/éleveurs et les populations hôtes/déplacées.

Même si les alertes de conflit TTT n'ont pas directement informé la sensibilité au conflit, le projet a néanmoins procédé à des ajustements sensibles au conflit informés par le suivi du projet.

# 5.Conclusions et recommandations

Conclusions

Le projet était pertinent et a atteint son objectif dans la mesure où les bénéficiaires du projet perçoivent une amélioration de leur situation vis-à-vis des conflits agro-pastoraux. En impliquant les ministères concernés aux plus hauts niveaux, le projet a contribué à changer les perceptions sur la transhumance. Les causes principales des conflits agro-pastoraux ont été abordés et le projet s’est concentré sur l’établissement de relations entre les principaux clivages identifiés dans l’analyse qui sous-tend le projet ; entre les agriculteurs et éleveurs et les populations hôtes et réfugiées. Même si la sensibilité aux conflits n’a pas été explicitement mentionnée dans sa conception ou dans le cadre logique, le projet a été mis en œuvre principalement d’une manière sensible aux conflits.

Le projet a eu un impact positif sur la dynamique locale de résolution des conflits. Néanmoins, toutes les activités du projet n’ont pas contribué de la même manière à ce résultat. Cet objectif a été atteint par la cartographie et le comptage du TTT, la (re)dynamisation des CCV ainsi que la démarcation et les champs fourragers/fourrages pastoraux. Certains défis opérationnels (approvisionnement des bornes et du bétail ; le retard du reboisement ; et de la méthode de paiement pour les AC) ont eu un impact sur l’efficacité d’autres activités. En plus, le projet a été mis en œuvre sur une zone très vaste, sur un laps de temps court, et n'a pas envisagé ces défis comme des risques.

Le cadre logique du projet était sous-utilisé. Néanmoins, le projet a fait quelques ajustements pendant la mise en œuvre et en réponse au suivi effectué. Les retards initiaux de plusieurs mois causés par les mesures anti-Covid-19 ont empêché la mise en œuvre séquentielle du projet. Ainsi, l’OIM et la FAO ont chacun poursuivi leur propre ensemble d’activités en parallèle. En conséquence, le lien entre le soutien direct à la résolution des conflits et les activités agricoles n’était pas aussi fort qu’il aurait pu l’être ni tel qu’il avait été conçu.

La réelle participation des femmes et des jeunes dans ces processus reste un défi, même si le projet a oeuvré pour leur inclusion et leur autonomisation dans un effort notamment de perenisation des aquis du projet. Les travaux d’infrastructure, de balisage et de délimitation ont permis de mettre en place des ouvrages durables appréciés de la population. Presque tous les CCV visités continuent de jouer leur rôle dans la résolution des conflits au niveau du village, mais ils ont également indiqué qu'ils avaient besoin d'un soutien supplémentaire.

Recommandations

**Stratégique**

1. Continuer à réunir les principales parties prenantes concernées par la transhumance et les conflits agro-pastoraux et veiller à ce que les voix et les idées du niveau local informent la politique, par exemple par une continuation du TTT. (C1 ; D3 ; D1 ; F3)
2. Envisager des zones d’intervention plus petites pour les projets PBF d’une durée de 1,5 ans où

veiller à ce que les projets PBF d'une durée de 1,5 ans intègrent une stratégie claire sur la manière dont ils seront catalytiques. (C1 ; D1 ; E1 ; F4)

1. Renforcer le lien entre l’appui direct à la résolution des conflits, la collecte de données liées aux conflits et les activités agricoles. Investir dans plus de recherche sur les liens entre les AGR et les résultats de la résolution des conflits/cohésion sociale, en se concentrant sur si (et à quelle échelle) le ciblage des ménages individuels peut aider à renforcer la cohésion sociale. (A6 ; B2 ; D1 ; F1 ; F4)

**Opérationnelles pour des projets successifs (celui-ci ayant déjà pris fin)**

1. Poursuivre l'accompagnement des CCV de la région, tout en accordant une attention particulière au renforcement du rôle des femmes et des jeunes. (D1 ; D2 ; F2 ; F3)
2. Donner la priorité à une assistance supplémentaire, additionnelle et indépendante par rapport au projet (ce dernier ayant déjà pris fin) pour résoudre les questions en suspens dans les zones du projet, par exemple la plantation de bornes là où elles ont été transportées mais pas encore plantées. (D1 ; F4)
3. Renforcer la gestion des risques pour mieux évaluer les risques liés à la saisonnalité et aux autres dynamiques locales. Intégrer les pratiques d'approvisionnement dans la gestion des risques. (D4)
4. Renforcer la visibilité des approches sensibles aux conflits en intégrant et en explicitant les principaux risques de sensibilité aux conflits et les indicateurs liés à la sensibilité aux conflits. (G1 ; G2)
5. Donner la priorité à l'approvisionnement local à travers les contributions des partenaires plutôt qu'à travers un approvisionnement qui implique un long transport avec des risques associés. (D1 ; E1)
6. Veiller à ce que les méthodes de paiement Cash for Work soient adaptées au contexte local et ne soient pas retardées. (D1 ; E1).

# Annexe A: Matrice d’évaluation

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Catégorie CAD OCDE** | **Questions d’évaluation** | **Sources** | **Catégories**  **De**  **répondants** |
| **A. Pertinence** | A.1 - Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec le cadre de programmation pays du système des nations unies, de la FAO et de l’IOM en terme de consolidation de la paix, de la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale ? | Documentation ; KIIs | A |
| A.2 - Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix et la gestion de la transhumance ? | Documentation ; KIIs | A, B |
| A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme)? | Documentation ; KIIs ; FGDs | All |
| A.4-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? | Documentation ; KIIs ; FGDs | All |
| A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets? | Documentation ; KIIs ; FGDs | All |
| A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il abordé les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique ?[[34]](#footnote-34) | Documentation ; KIIs ; FGDs | A, B, C, D |
| A.7.- Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception? | Documentation ; KIIs ; FGDs | A, B |
| **B. Cohérence** | B.1 - Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a-il créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO/OIM et d'autres partenaires, y compris d’autres projets financés par le PBF ? | Documentation ; KIIs | A, C |
| B.2 -Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ? | Documentation ; KIIs | A, C |
| **C. Synergies***[[35]](#footnote-35)* | C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherchée ou s’est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d’autres actions (effet de catalyse) et ce dans quelle mesure ? | Documentation ; KIIs | A, C |
|  | C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ? | KIIs ; Documentation | A, C, D |
| **D. Efficacité** | D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ? | Documentation ; KIIs ; FGDs | all |
|  | D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs) | KIIs ; FGDs | all |
|  | D.3.-Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet? Dans quelle mesure l'expertise technique et la réputation de la FAO ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ? | KIIs ; Documentation | A, B, C, D |
|  | D.4.- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les risques qui se sont concrétisés ; les mesures envisagées (safeguards) pour les mitiger ont-elles étés déclenchées et se sont-elles révélées efficaces ? | KIIs ; Documentation | A, B, C |
| **E. Efficience** | E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet? | KIIs ; Documentation | A, B, C, D |
|  | E.2.-Dans quelle mesure les ressources (notamment en fonction du contexte et des capacités de prévisions des conflits[[36]](#footnote-36)) à disposition du projet ont-elles été convertis en résultats de façon opportune ? | KIIs ; FGDs | A, C |
|  | E.3.-Dans quelle mesure le système S&E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l'impact du projet sur les groupes cibles? Dans quelle mesure le système S&E du projet a-t-il fourni une analyse des données qui a servi à la gestion et au partage des connaissances et à une gestion adaptative? | Documentation ; KIIs | A, C |
|  | E.4.-Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction? | KIIs ; Documentation | A, C |
| **F. Impact, durabilité et appropriation** | F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local?[[37]](#footnote-37) Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention? | Documentation ; KIIs ; FGDs | All |
| F.2.- Dans quelle mesure les groupes cibles (en particulier les femmes) jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits? | Documentation ; KIIs ; FDGs | A, C, D, E, F, G |
| F.3.- quels sont, s’ils existent, les effets imprévus, tant positifs que négatifs, du projet ? | KIIs ; FGDs | A, C, D, E, F, G |
| F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ? | KIIs ; FGDs | A, C, D, E, F, G |
| **G. Sensibilité au conflit** | H.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ? | Documentation ; KIIs | A, B, C, D |
| H.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ? | Documentation ; KIIs | A, B, C, D |

# Annexe B: Guides des entretiens (KIIs et FGDs)

**Guide d’entretiens (KIIs) – Agences ONU**

**A : Pertinence**

**A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il aborder les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique?**

S A.1 Quelles étaient le (s) analyse (s) de conflit à la base du projet ?

S A.2 Quelles sont les facteurs de conflit identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

Comment les locations ciblées ont été choisi ? Par quel critère et par qui ?

S A.3 Quelles sont les facteurs de paix identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

S A 4 Est-ce que le projet a été mise en œuvre au bon moment, et en temps opportun ? Exemples ?

S A 5 Est-ce que le projet a pris certain risques ou utilisé des approches innovantes ? Exemples ?

**A1.Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec le cadre de programmation pays du système des nations unies, de la FAO et de l’IOM en terme de consolidation de la paix, de la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale ?**

**A.2 - Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix et la gestion de la transhumance ?**

S A 6 Quelles étaient les cadres/règlements/stratégies nationales et régionales pertinent pour le projet ?

S A 7.Est-ce que le projet était-il en ligne avec ces cadres/règlements/stratégies ? Exemples ?

**A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme)?**

**A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets ?**

S A 8 Est-ce que le projet était-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles? Exemples?

S A 9 Est-ce que le projet a prise en compte les considérations de genre ? De jeunes ? de déplaces ?

**A.4.-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?**

S A 10 Est-ce que le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? Exemples?

**A.7.Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception?**

S A 11 Comment le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception?

**G: Sensibilité aux conflits**

**G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?**

**G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?**

S G.1 Comment le projet a pris en compte de la sensibilité aux conflits et les considérations Do No Harm ? Exemples ?

S G.2 Comment le projet a pris en compte de sensibilité aux conflits dans l’identification des bénéficiaires ?

S G.3 Comment le système TTT a contribué à assurer une approche sensible aux conflits ?

S G.4 Est-ce qu’il y a des exemples où le projet a été adapté en raisons de considérations de sensibilité aux conflits ?

**B: Cohérence**

**B.1 - Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO et d'autres partenaires, y compris d’autres projets financés par le PBF ?**

S B.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO?

S B.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par d’autres projets PBF ?

S B 3.Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets d’autres partenaires ?

**B.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ?**

**E.4.-Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction?**

S B 4 Est-ce que la coordination entre les agences ONU étaient efficaces ? Pourqoui oui ? Quelles étaient les défis ?

S B.5 Quelles étaient les moyens de coordination utilisé par le projet ? Entre les agences ? Entre les agences et les partenaires de mise en œuvre ? Entre les agences et les parties prenantes gouvernementales (nationales et locales)

S B 6 Est-ce que la coordination et pilotage du comité du pilotage du projet étaient efficaces ?

S B 7 Est-ce que la coordination entre les agences ONU et les partenaires de mise-en-œuvre étaient efficace ?

**C : Synergies**

**C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherchée ou s’est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d’autres actions (effet de catalyse) et ce dans quelle mesure ?**

**C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?**

S C 1Est-ce que le projet était-il conçu à se trouver dans un cercle vertueux avec d’autres actions/projet (financement supplémentaire) ?

S C 2.Est-ce que le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix?

S C 3 Est-ce que le projet a-t-il été utilisé généré un apprentissage pour les partenaires?

**D/F : Efficacité & Impact : questions sur les résultats**

**D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?**

**D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)?**

**F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention?**

**F.2.- Dans quelle mesure les groupes cibles (en particulier les femmes) jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits?**

**F.3.- (Est-ce que’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du project ?**

**F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?**

DF 1 Le TTT

SDF1.1 Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) aide à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ? Comment ?

SDF 1.2 Quelles étaient les défis dans la mise en place du TTT ?

SDF 1.3 Est-ce que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le TTT ? Comment ?

SDF 1.4 Est-ce que la TTT peut continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

`

DF 2 Les CCV (15) et Commissions Consultatives d’Arrondissement (10)

SDF 2.1 Est-ce que les comités/commissions de gestion des conflits sont renforcés et fonctionnels?

SDF 2.2 Si oui, est-ce que cela est grâce aux efforts du projet ?

SDF 2.3 Dans quelles manières les comités/commissions fonctionnent mieux ? (La résolution de plus de conflits ? La résolution plus vite ? La meilleure prévention de conflits ? Les comités sont plus inclusifs ? Est-ce que les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ? Autre chose ?)

SDF 2.4 A quelle fréquence les comités/commissions se réunissent-ils ?

SDF 2.5 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette renforcement?

SDF 2.6 Si non, pourquoi les efforts du projet n’ont pas eu ce résultat?

SDF 2.7 Est-ce que les comités/commissions peuvent continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 3 Activités communautaires (reboisement, balisage des pistes)

SDF 3.1 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?

SDF 3.2 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une meilleur tissu social dans les communautés ?

SDF 3.3 Est-ce que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le reboisement et balisage ? Comment ?

SDF 3.4 Est-ce que la reboisement va être durable sans le projet ? Comment oui/non ?

SDF 3.5 Est-ce que la balisage des pistes serait durable sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 4 les échanges entre les acteurs régionaux

S DF 4.1 Est-ce que les échanges entre les acteurs régionaux ont contrtibué à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ?

DF 5 Infrastructures socio-économiques

SDF 5.1 Est-ce que les infrastructures socio-économiques fourni par le projet sont accessible par tous les communautés?

SDF 5.2 Est-ce que les femmes et les jeunes peuvent accéder/bénéficier de ces infrastructures ?

SDF 5.3 Est-ce que ces infrastructures ont diminué/vont diminuer la compétition avec autres membres de la communauté pour accéder aux infrastructures?

SDF 5.4 Est-ce que les cadres de gestion pour ces infrastructures ont contribué à réducer des tensions?

SDF 5.5 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette diminution?

SDF 5.6 Est-ce que les infrastructures seront durable sans l’aide du projet? Comment oui/non ?

DF 6 AGR

DF 6.1 Est-ce que les revenus des ménages cibles par le projet dans la communauté ont été augmentées depuis le début du projet?

DF 6.2 Si oui, est-ce que cette augmentation est liée au des efforts du projet?

DF 6.3 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette augmentation?

DF 6.4 Est-ce que cette augmentation a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

DF 6.5 Est-ce que les sources de revenus des ménages dans la communauté ont été diversifiées depuis le début du projet?

DF 6.6 Si oui, est-ce que cette diversification est liée au des efforts du projet?

DF 6.7 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette diversification?

DF 6.8 Est-ce que cette diversification a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

DF 6.9 Est-ce que les femmes et les jeunes ont bénéficié de ces augmentation et diversification?

**E/D**

**E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet?**

SED.1 Quels aspects de l’approche de mise en œuvre et l’appui opérationnel de la FAO, OIM et les partenaires de mis en œuvre ont bien fonctionné ?

SED.2 Quels aspects de l’approche et l’appui opérationnel étaient difficiles/moins efficace ?

**D.3.-Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet? Dans quelle mesure l'expertise technique et la réputation de la FAO ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ?**

SED 3 Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet ?

**D.4.- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les principes de redevabilité (système gestion de risques ; mécanismes de retour d’information)**

SED 4 Comment la gestion de risques a fonctionné ?

SED 5 Est-ce qu’il y avait des risques pas prévus ?

SED 6 Est-ce qu’il y a eu des cas où la gestion des risques a entraîné un changement dans la planification/activités du projet ?

SED 7 Est-ce que les différentes interventions du projet ont-elles eu des mécanismes de rétroaction ? Est-ce que cela a été utilisé ? Comment ?

**E.3.-Dans quelle mesure le système S&E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l'impact du projet sur les groupes cibles? Dans quelle mesure le système S&E du projet a-t-il fourni une analyse des données qui a servi à la gestion et au partage des connaissances et à une gestion adapative?**

SED 7 Est-ce qu’il y a des exemples ou le suivi a conduit à un changement ?

**Guide d’entretiens (KIIs) – Partenaires de mise en œuvre**

**A : Pertinence**

**A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il aborder les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique?**

S A.1 Quelles étaient le (s) analyse (s) de conflit à la base du projet ?

S A.2 Quelles sont les facteurs de conflit identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

Comment les locations ciblées ont été choisi ? Par quel critère et par qui ?

S A.3 Quelles sont les facteurs de paix identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

S A 4 Est-ce que le projet a été mise en œuvre au bon moment, et en temps opportun ? Exemples ? Pourquoi oui/non ?

S A 5 Est-ce que le projet a pris certain risques ou utilisé des approches innovantes ? Exemples ?

**A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme)?**

**A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets ?**

S A 8 Est-ce que le projet était-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles? Exemples?

S A 9 Est-ce que le projet a prise en compte les considérations de genre ? De jeunes ? de déplaces ?

**A.4.-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?**

S A 10 Est-ce que le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? Exemples?

**G: Sensibilité aux conflits**

**G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?**

**G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?**

S G.1 Comment le projet a pris en compte de la sensibilité aux conflits et les considérations Do No Harm ? Exemples ? Est-ce que le projet a pris compte des besoins d’agriculteurs et d’éléveurs d’une manière égale ? Pourquoi oui/non ?

S G.2 Comment le projet a pris en compte la sensibilité aux conflits dans l’identification des bénéficiaires ?

S G.3 Comment le système TTT a contribué à assurer une approche sensible aux conflits ?

S G.4 Est-ce qu’il y a des exemples où le projet a été adapté en raisons de considérations de sensibilité aux conflits ?

**B: Cohérence**

**B.1 - Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO et d'autres partenaires, y compris d’autres projets financés par le PBF ?**

S B.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO?

S B.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par d’autres projets PBF ?

S B 3.Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets d’autres partenaires ?

**B.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants) et ont-ils été efficaces ?**

**E.4.-Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction?**

S B 4 Est-ce que la coordination entre les agences ONU étaient efficaces ? Pourqoui oui ? Quelles étaient les défis ? Comment les différents activités/éléments du projet (de FAO et IOM) ont été combiné/coordonnées ?

S B.5 Quelles étaient les moyens de coordination utilisé par le projet ? Entre les agences ? Entre les agences et les partenaires de mise en œuvre ? Entre les agences et les parties prenantes gouvernementales (nationales et locales)

S B 6 Est-ce que la coordination et pilotage du comité du pilotage du projet étaient efficaces ?

**C : Synergies**

**C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherchée ou s’est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d’autres actions (effet de catalyse) et ce dans quelle mesure ?**

**C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?**

S C 1Est-ce que le projet était-il conçu à se trouver dans un cercle vertueux avec d’autres actions/projet (financement supplémentaire) ?

S C 2.Est-ce que le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix?

S C 3 Est-ce que le projet a-t-il été généré un apprentissage pour les partenaires (vous) ?

**D/F : Efficacité & Impact : questions sur les résultats**

**D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?**

**D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)?**

**F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention?**

**F.2.- Dans quelle mesure les groupes cibles (en particulier les femmes) jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits?**

**F.3.- (Est-ce que’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du project ?**

**F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?**

DF 1 Le TTT

SDF1.1 Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) aide à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ?

SDF 1.2 Quelles étaient les défis dans la mise en place du TTT ?

SDF 1.3 Est-ce que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le TTT ? Comment ?

SDF 1.4 Est-ce que la TTT peut continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

`

DF 2 Les CCV (15) et Commissions Consultatives d’Arrondissement (10)

SDF 2.1 Est-ce que les comités/commissions de gestion des conflits sont renforcés et fonctionnels?

SDF 2.2 Si oui, est-ce que cela est grâce aux efforts du projet ?

SDF 2.3 Dans quelles manières les comités/commissions fonctionnent mieux ? (La résolution de plus de conflits ? La résolution plus vite ? La meilleure prévention de conflits ? Les comités sont plus inclusifs ? Est-ce que les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ? Autre chose ?)

SDF 2.4 A quelle fréquence les comités/commissions se réunissent-ils ?

SDF 2.5 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette renforcement?

SDF 2.6 Si non, pourquoi les efforts du projet n’ont pas eu ce résultat?

SDF 2.7 Est-ce que les comités/commissions peuvent continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 3 Activités communautaires (reboisement, balisage des pistes)

SDF 3.1 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?

SDF 3.2 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une meilleur tissu social dans les communautés ?

SDF 3.3 Est-ce que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le reboisement et balisage ? Comment ?

SDF 3.4 Est-ce que la reboisement va être durable sans le projet ? Comment oui/non ?

SDF 3.5 Est-ce que la balisage des pistes serait durable sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 4 les échanges entre les acteurs régionaux

S DF 4.1 Est-ce que les échanges entre les acteurs régionaux ont contrtibué à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ?

DF 5 Infrastructures socio-économiques

SDF 5.1 Est-ce que les infrastructures socio-économiques fourni par le projet sont accessible par tous les communautés?

SDF 5.2 Est-ce que les femmes et les jeunes peuvent accéder/bénéficier de ces infrastructures ?

SDF 5.3 Est-ce que ces infrastructures ont diminué/vont diminuer la compétition avec autres membres de la communauté pour accéder aux infrastructures?

SDF 5.4 Est-ce que les cadres de gestion pour ces infrastructures ont contribué à réducer des tensions?

SDF 5.5 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette diminution?

SDF 5.6 Est-ce que les infrastructures seront durable sans l’aide du projet? Comment oui/non ?

DF 6 AGR

DF 6.1 Est-ce que les revenus des ménages cibles par le projet dans la communauté ont été augmentées depuis le début du projet?

DF 6.2 Si oui, est-ce que cette augmentation est liée au des efforts du projet?

DF 6.3 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette augmentation?

DF 6.4 Est-ce que cette augmentation a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

DF 6.5 Est-ce que les sources de revenus des ménages dans la communauté ont été diversifiées depuis le début du projet?

DF 6.6 Si oui, est-ce que cette diversification est liée au des efforts du projet?

DF 6.7 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette diversification?

DF 6.8 Est-ce que cette diversification a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

DF 6.9 Est-ce que les femmes et les jeunes ont bénéficié de ces augmentation et diversification?

**E/D**

**E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet?**

SED.1 Quels aspects de l’approche de mise en œuvre et l’appui opérationnel de la FAO, OIM et les partenaires de mise en œuvre ont bien fonctionné ?

SED.2 Quels aspects de l’approche et l’appui opérationnel étaient difficiles/moins efficace ?

**D.3.-Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet? Dans quelle mesure l'expertise technique et la réputation de la FAO ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ?**

SED 3 Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet ?

**D.4.- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les principes de redevabilité (système gestion de risques ; mécanismes de retour d’information)**

SED 4 Comment la gestion de risques a fonctionné ?

SED 5 Est-ce qu’il y avait des risques pas prévus ?

SED 6 Est-ce qu’il y a eu des cas où la gestion des risques a entraîné un changement dans la planification/activités du projet ?

SED 7 Est-ce que les différentes interventions du projet ont-elles eu des mécanismes de rétroaction ? Est-ce que cela a été utilisé ? Comment ?

**E.3.-Dans quelle mesure le système S&E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l'impact du projet sur les groupes cibles? Dans quelle mesure le système S&E du projet a-t-il fourni une analyse des données qui a servi à la gestion et au partage des connaissances et à une gestion adapative?**

SED 8 Est-ce qu’il y a des exemples ou le suivi a conduit à un changement ?

SED 9 Comment vous avez collectionnées les données pour mesurer les résultats ?

SE10 Comment était le processus de rapportage à FAO ?

Quelles étaient les succès clés du projet ?

Quelles étaient les défis clés du projet ?

Quelque chose à ajouter ou demander ?

**Guide d’entretiens (KIIs) – Parties prenantes gouvernementales**

**A : Pertinence**

**A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il aborder les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique?**

S A.1 Quelles étaient le (s) analyse (s) de conflit à la base du projet ?

S A.2 Quelles sont les facteurs de conflit identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

Comment les locations ciblées ont été choisi ? Par quel critère et par qui ?

S A.3 Quelles sont les facteurs de paix identifiés dans cet/ces analyses abordé par le projet ?

S A 4 Est-ce que le projet a été mise en œuvre au bon moment, et en temps opportun ? Exemples ?

S A 5 Est-ce que le projet a pris certain risques ou utilisé des approches innovantes ? Exemples ?

**A.2 - Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix et la gestion de la transhumance ?**

S A 6 Quelles étaient les cadres/règlements/stratégies nationales et régionales pertinent pour le projet ?

S A 7.Est-ce que le projet était-il en ligne avec ces cadres/règlements/stratégies ? Exemples ?

**A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme)?**

**A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets ?**

S A 8 Est-ce que le projet était-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles? Exemples?

S A 9 Est-ce que le projet a prise en compte les considérations de genre ? De jeunes ? de déplaces ?

**A.4.-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?**

S A 10 Est-ce que le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? Exemples?

**A.7.Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception?**

S A 11 Comment le projet a-t-il réussi à intégrer le triple nexus (consolidation de la paix, humanitaire et développement) dans sa conception?

**G: Sensibilité aux conflits**

**G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?**

**G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?**

S G.1 Comment le projet a pris en compte de la sensibilité aux conflits et les considérations Do No Harm ? Exemples ?

S G.2 Comment le projet a pris en compte de sensibilité aux conflits dans l’identification des bénéficiaires ?

S G.3 Comment le système TTT a contribué à assurer une approche sensible aux conflits ?

S G.4 Est-ce qu’il y a des exemples où le projet a été adapté en raison de considérations de la sensibilité aux conflits ?

**D/F : Efficacité & Impact : questions sur les résultats**

**D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?**

**D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)?**

**F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? *Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention?***

D F 7 Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local?

D F 8 Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus par le projet ?

D F 9 Les différents activités/éléments du projet combien ont-ils contribué chacun à la réalisation des objectives du projet ? (Quelles étaient les activités les plus efficace vers les objectifs ? :

* TTT
* Commissions Consultatives d’Arrondissement
* CCV
* Activités communautaires (reboisement, balisage des pistes)
* les échanges entre les acteurs régionaux
* Infrastructures socio-économiques
* AGR

**E/D**

**E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet?**

SED.1 Quels aspects de l’approche de mise en œuvre et l’appui opérationnel de la FAO, OIM et les partenaires de mis en œuvre ont bien fonctionné ?

SED.2 Quels aspects de l’approche et l’appui opérationnel étaient difficiles/moins efficace ?

**D.3.-Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet? Dans quelle mesure l'expertise technique et la réputation de la FAO ont-elles été signalées comme un facteur contribuant aux résultats obtenus ?**

SED 3 Quelle valeur la FAO a-t-elle apportée au projet ?

**D.4.- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les principes de redevabilité (système gestion de risques ; mécanismes de retour d’information)**

SED 4 Comment la gestion de risques a fonctionné ?

SED 5 Est-ce qu’il y avait des risques pas prévus ?

SED 6 Est-ce qu’il y a eu des cas où la gestion des risques a entraîné un changement dans la planification/activités du projet ?

SED 7 Est-ce que les différentes interventions du projet ont-elles eu des mécanismes de rétroaction ? Est-ce que cela a été utilisé ? Comment ?

**Guide d’entretiens sur le terrain : autorités administratives, traditionelles et les representants ministerieles locaux**

**A : Pertinence**

**A.6.-Dans quelle mesure le projet a-t-il aborder les facteurs de conflit transnationaux et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit, et ce dans un esprit de délais critique?**

S A.2 Comment les locations ciblées ont été choisi ? Par quels critères et par qui ?

S A.6 Comment les bénéficiaires des activités AC et AGR ont été choisi ? Par quels critères et par qui ?

S A 4 Est-ce que le projet a été mise en œuvre au bon moment, et en temps opportun ? Exemples ?

S A 5 Est-ce que le projet a pris certain risques ou utilisé des approches innovantes ? Exemples ?

**A.3.-Dans quelle mesure le projet est-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles (y compris jeune et femme)?**

**A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets ?**

S A 8 Est-ce que le projet était-il en ligne avec les besoins des différents groupes cibles ? Exemples?

S A 9 Est-ce que le projet a prise en compte les considérations de genre ? De jeunes ? de réfugies ?

**A.4.-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?**

S A 10 Est-ce que le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? Exemples?

**G: Sensibilité aux conflits**

**G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?**

**G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?**

S G.1 Comment le projet a pris en compte de la sensibilité aux conflits et les considérations Do No Harm ? Exemples ?

S G.2 Comment le projet a pris en compte de sensibilité aux conflits dans l’identification des bénéficiaires ?

S G.3 Comment le système TTT a contribué à assurer une approche sensible aux conflits ?

S G.4 Est-ce qu’il y a des exemples où le projet a été adapté en raisons de considérations de sensibilité aux conflits ?

**B: Cohérence**

**B.1 - Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par la FAO et d'autres partenaires, y compris d’autres projets financés par le PBF ?**

S B 3.Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible avec et a créé des synergies avec d'autres projets d’autres partenaires ?

**C : Synergies**

**C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherchée ou s’est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d’autres actions (effet de catalyse) et ce dans quelle mesure ?**

**C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?**

S C 2. Est-ce que le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix ?

S C 3 Est-ce que le projet a-t-il été généré un apprentissage pour les partenaires ?

**D/F : Efficacité & Impact : questions sur les résultats et impact**

**D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?**

**D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)?**

**F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention?**

**F.3.- (Est-ce que’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du project ?**

**F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ?**

***Questions générales***

D F 7 Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local?

D F 7.1 Est-ce que le projet a atteint l’objectif de l’amélioration de la gestion de conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles?

D F 7.2 Est-ce que le projet a atteint l’objectif de diminution des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles (soit nombre, soit intensité ?)

D F 8 Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus par le projet ? (Positifs ou négatifs)

D F 9 Les différents activités/éléments du projet combien ont-ils contribué chacun à la réalisation des objectives du projet ? (Quelles étaient les activités les plus efficace vers les objectifs ?)

D F 10 Comment les différents éléments/activités du projet ont-ils travaillé ensemble/combinés pour atteindre l’objectif du projet ?

* TTT
* Commissions Consultatives d’Arrondissement
* CCV
* Activités communautaires (reboisement, balisage des pistes)
* Infrastructures socio-économiques
* AGR

DF 11 (Est-ce que’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du project ?

DF 12 Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet ? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ?

***Questions plus détaillée***

DF 1 Le TTT

SDF1.1 Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) aide à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ? Comment ?

SDF 1.4 Est-ce que la TTT peut continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

`

DF 2 Les CCV (15)

SDF 2.1 Est-ce que les comités de gestion des conflits sont renforcés et fonctionnels?

SDF 2.2 Si oui, est-ce que cela est grâce aux efforts du projet ?

SDF 2.3 Dans quelles manières les comités fonctionnent mieux ? (La résolution de plus de conflits ? La résolution plus vite ? La meilleure prévention de conflits ? Les comités sont plus inclusifs ? Est-ce que les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ? Autre chose ?)

SDF 2.6 Si non, pourquoi les efforts du projet n’ont pas eu ce résultat?

SDF 2.7 Est-ce que les comités peuvent continuer sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 3 Activités communautaires (reboisement, balisage des pistes)

SDF 3.1 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?

SDF 3.2 Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une meilleur tissu social dans les communautés ?

SDF 3.4 Est-ce que la reboisement va être durable sans le projet ? Comment oui/non ?

SDF 3.5 Est-ce que la balisage des pistes serait durable sans le projet ? Comment oui/non ?

DF 5 Infrastructures socio-économiques

SDF 5.1 Est-ce que les infrastructures socio-économiques fourni par le projet sont accessible par tous les communautés?

SDF 5.3 Est-ce que ces infrastructures ont diminué/vont diminuer la compétition avec autres membres de la communauté pour accéder aux infrastructures?

SDF 5.4 Est-ce que les cadres de gestion pour ces infrastructures ont contribué à réducer des tensions?

SDF 5.6 Est-ce que les infrastructures seront durable sans l’aide du projet? Comment oui/non ?

DF 6 AGR

DF 6.1 Est-ce que les revenus des ménages cibles par le projet dans la communauté ont été augmentées depuis le début du projet?

DF 6.2 Si oui, est-ce que cette augmentation est liée au des efforts du projet?

DF 6.3 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette augmentation?

DF 6.4 Est-ce que cette augmentation a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

DF 6.5 Est-ce que les sources de revenus des ménages dans la communauté ont été diversifiées depuis le début du projet?

DF 6.6 Si oui, est-ce que cette diversification est liée au des efforts du projet?

DF 6.7 Est-ce qu’il y a des autres raisons pour cette diversification?

DF 6.8 Est-ce que cette diversification a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?

**E/D**

**E.1.- Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet?**

SED.1 Quels aspects de l’approche de mise en œuvre et l’appui opérationnel de la FAO, OIM et les partenaires de mis en œuvre ont bien fonctionné ?

SED.2 Quels aspects de l’approche et l’appui opérationnel étaient difficiles/moins efficace ?

**Fin**

**Quelque chose à ajouter ?**

**Si vous pouviez refaire le projet, que feriez-vous différemment ?**

**Des questions pour l’équipe d’évaluation ?**

**Guide d’entretiens sur le terrain : énumérateurs**

**A : Pertinence**

**A.5- Dans quelle mesure les considérations de genre (autonomisation de femmes) et d’équité sociale – en particulier les jeunes, femmes et déplacés – sont-elles prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets ?**

S A 9 Est-ce que le TTT a prise en compte les considérations de genre ? De jeunes ? de déplaces ?

**A.4.-Dans quelle mesure le projet a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ?**

S A 10 Est-ce que le projet/TTT a adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles ? Exemples?

**G: Sensibilité aux conflits**

**G.1.-Dans quelle mesure la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont-elles été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires ?**

**G.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits et permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptive ?**

S G.3 Comment le système TTT a contribué à assurer une approche sensible aux conflits ?

S G.4 Est-ce qu’il y a des exemples où le projet/TTT a été adapté en raison de considérations de sensibilité aux conflits ?

**C : Synergies**

**C.1.-La conception du projet a-t-elle sciemment cherchée ou s’est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d’autres actions (effet de catalyse) et ce dans quelle mesure ?**

**C.2.-Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ?**

S C 2.Est-ce que le projet/TTT a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix?

**D/F : Efficacité & Impact : questions sur les résultats**

**D.1.-Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteints compte tenu de leur importance relative et ont contribué à la réalisation des effets stratégiques du projet ?**

**D.2.-Quelles sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs)?**

**F.1.-Dans quelle mesure le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? Quelles sont les perceptions des groupes cibles en ce qui concerne la contribution du projet à la consolidation de la paix dans les zones d'intervention?**

**F.2.- Dans quelle mesure les groupes cibles (en particulier les femmes) jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits?**

**F.3.- (Est-ce que’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du project ?**

**F.4.- Quelle est la probabilité de pérennisation des résultats du projet après la fin du projet? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l’appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?**

DF 1 Le TTT

SDF1.1 Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) contribue à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ? Exemples ?

SDF1.2 Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) contribue à une diminution des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles (soit nombre, soit intensité ?) Exemples ?

SDF 1.3 Comment les données du TTT ont été utilisé pour atteindre ces résultats ? Qui a eu acces au donnees du TTT ? Dans quelle manière ?

SDF 1.4 Quelles étaient les défis dans la mise en place du TTT ?

SDF 1.5 Est-ce que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le TTT ? Comment ?

SDF 1.6 Est-ce que la TTT continue en ce moment, après la finalisation du projet ?

SDF 1.7 Est-ce que la TTT peut continuer sans le projet ? Qu’est nécessaire pour cette continuation ?

SDF 1.8 (Est-ce qu’il y en a et) quels sont les effects imprévues, positifs et négatifs, du TTT?

SDF 1.9 Est-ce que le TTT a contribué/été combinés avec d’autres éléments/activités du projet ?

**E/D**

**E.1.- Dans uelle mesure l’approche de mise en œuvre du projet y compris l’appui opérationnel de la FAO et des partenaires a-t-elle facilité l’efficacité du projet?**

SED.1 Quels aspects de l’approche de mise en œuvre et l’appui opérationnel de la FAO, OIM et les partenaires de mis en œuvre ont bien fonctionné ?

SED.2 Quels aspects de l’approche et l’appui opérationnel étaient difficiles/moins efficace ?

**Fin**

**Quelque chose à ajouter ?**

**Si vous pouviez refaire le projet, que feriez-vous différemment ?**

**Des questions pour l’équipe d’évaluation ?**

**Guide FGD bénéficiaires AC AGR et infrastructures**

1. Quels changements le projet a apporté à votre village ?
2. Qu’est-ce que le projet a bien fait ?
3. Qu’est-ce que le projet n’a pas si bien fait ?
4. Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?
5. Est-ce que le reboisement et balisage vont être durable sans le projet ? Comment oui/non ?
6. Est-ce que les revenus des ménages cibles par le projet dans la communauté ont été augmentées depuis le début du projet?
7. Est-ce que les sources de revenus des ménages dans la communauté ont été diversifiées depuis le début du projet?
8. Est-ce que cette augmentation/diversification a conduit à une baisse des tensions avec autres groupes communautaires?
9. Est-ce que les infrastructures socio-économiques fourni par le projet sont accessible par toutes les communautés?
10. Est-ce que les cadres de gestion pour ces infrastructures ont contribué à réduire des tensions?
11. Est-ce que les infrastructures seront durable sans l’aide du projet? Comment oui/non ?
12. Est-ce que les résultats du projet étaient pour tous les différent groupes communautaires (agriculteurs, éleveurs, refugies, autres groupes vulnérables) de manière équitable ?
13. Est-ce que les femmes et les jeunes ont bénéficié des activités du projet de manière équitable ?
14. Est-ce que le projet était bien explique par les agences/ONGs ? Est-ce que toutes les parties prenantes étaient inclus dans les décisions pris pour le projet ? Exemples ?
15. Quelque chose à ajouter ?
16. Si on pouvait refaire le projet, que faudrait-il faire différemment ?
17. Des questions pour l’équipe d’évaluation ?

**Guide FGD agriculteurs éleveurs (et refugies si pertinents) (non-bénéficiaires du projet)**

1. Qu’avez-vous vu des activités du projet ?
2. Quels changements le projet a apporté à votre village ?
3. Qu’est-ce que le projet a bien fait ?
4. Qu’est-ce que le projet n’a pas si bien fait ?
5. Est-ce que les activités du projet ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ? Pourquoi non ? Dans quelle manière si oui ? Exemples ? (à demander spécifiquement sur les activités mis en place sur le site e.g. CCV, reboisement, balisage, AGR, infrastructure…)
6. Est-ce que les activités du projet ont contribué à une diminution des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles (soit nombre, soit intensité ?) Pourquoi non ? Dans quelle manière si oui ? Exemples ? (à demander spécifiquement sur les activités mis en place sur le site e.g. CCV, reboisement, balisage, AGR, infrastructure…)
7. Est-ce que les activités du projet ont eu des autres résultats ou impacts ?
8. Est-ce que le projet a prise en compte les considérations de genre ? de jeunes ? de réfugies ? Est-ce que les femmes jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ?
9. Est-ce que les résultats du projet étaient pour tous les diffèrent groupes communautaires (agriculteurs, éleveurs, refugies, autres groupes vulnérables) de manière équitable ?
10. Est-ce que le projet était bien explique par les agences/ONGs ? Est-ce que toutes les parties prenantes étaient inclus dans les décisions pris pour le projet ? Exemples ?
11. Est-ce que les résultats du projet seraient durable ? (CCV ? reboisement ? balisage ? infrastructure ? AGR ?) Comment oui ? Pourquoi non ?
12. Quelque chose à ajouter ?
13. Si on pouvait refaire le projet, que faudrait-il faire différemment ?
14. Des questions pour l’équipe d’évaluation ?

**Guide FGD CCV**

1. Quels changements le projet a apporté à votre village ?
2. Qu’est-ce que le projet a bien fait ?
3. Qu’est-ce que le projet n’a pas si bien fait ?
4. Comment le projet a essayé de renforcer/mettre en place les CCV? Quel appuis le projet a porté?
5. Est-ce que la CCV est renforcé et fonctionnel? Si non, pourquoi les efforts du projet n’ont pas eu ce résultat?
6. Comment la décision sur les membres de la CCV a été pris? Est-ce que les CCV sont plus inclusifs qu’en avant ?
7. A quelle fréquence les CCV se réunissent-ils ? Est-ce que c’est différent qu’en avant ?
8. Est-ce que la CCV résolue plus de conflit qu’en avant?
9. Est-ce que la CCV résolue les conflits plus vite qu’en avant?
10. Est-ce que la CCV résolue des différents types de conflits qu’en avant?
11. Est-ce que les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle actif dans la gestion et la prévention des conflits ?
12. Est-ce qu’il y a des autres différences entre la CCV maintenant et avant l’appui du projet ?
13. Est-ce que l’appui du projet a eu des autres impact (pas prévu, positif ou négatif) ?
14. Quels sont les défis pour le fonctionnement de la CCV ?
15. Est-ce que la CCV continue maintenant sans le projet ? Pourquoi oui/non ?
16. Est-ce que le système de suive des transhumance (TTT) a contribué à une meilleure gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles ? Comment ? Est-ce qu’avez-vous utilisé les données du TTT dans le travail de la CCV ?
17. Est-ce que les activités communautaires (reboisement, balisage des pistes) ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?
18. Est-ce que les infrastructures socio-économiques fourni par le projet ont contribué à une amélioration de la gestion de conflits ?
19. Est-ce que les activités AGR par le projet ont contribué à une baisse des tensions entre les différents groupes communautaires?
20. Est-ce que les résultats du projet étaient pour tous les différent groupes communautaires (agriculteurs, éleveurs, refugies, autres groupes vulnérables) de manière équitable ?
21. Est-ce que le projet était bien explique par les agences/ONGs ? Est-ce que toutes les parties prenantes étaient inclus dans les décisions pris pour le projet ? Exemples ?
22. Quelque chose à ajouter ?
23. Si on pouvait refaire le projet, que faudrait-il faire différemment ?
24. Des questions pour l’équipe d’évaluation ?

# Annexe C: Liste des documents

* Demande d’éligibilité au financement du PBF du Cameroun, juil 19
* PNUAD 2018-2020
* Document de projet (original) du PBF : Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-pastorales
* Document de projet (révision) du PBF : Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-pastorales
* Rapport de progrès de projet PBF annuel 2020
* Rapport de progrès de projet PBF semestrielle 2021
* Rapport final de projet PBF dec 2021
* Termes de référence de la formation sur la méthodologie de ciblage des bénéficiaires, aout 2020
* Rapport sur l’atelier de démarrage de l’enquête de ciblage, aout 2020
* Rapport d’étude sur la situation de référence et ciblage des bénéficiaires, nov 2020
* Rapport du diagnostic participatif IOM juin 2020
* Rapport du diagnostic participatif IOM octobre 2020
* Rapport du diagnostic participatif IOM avril 2021
* Rapport de la mission d’échange conjointe feb 2020 (sommaire)
* Rapport de la mission d’échange conjointe feb 2020 (complet)
* Rapport du mission technique lancement et formation TTT aout 2020
* Rapport de suivi dans l’Est, oct 2020
* Rapport de l’atelier sous régional sur la prévention et la résolution de conflits liés à l’utilisation des ressources agro-pastorales et la transhumance transfrontalière au Chad, en RCA et au Cameroun, sept 21
* Termes de référence de l’atelier gestion données dec 2020
* Rapport de formation des partenaires sur le TTT, jul 2020
* TTT Dashboard sep 2019 – jan 2020 (mars 2020)
* TTT Dashboard oct 2020 – dec 2020 (fev 2021)
* TTT Dashboard mars – mai 2021 (sept 2021)
* TTT alertes mensuelles d’aout 2020 à juillet 2021 (9)
* Formation des partenaires à la collecte de données TTT, aout 2020
* Guide de sensibilisation pour les membres des CCV
* AMS Mains Solidaires rapport final du projet jul-oct 21
* AMS Mains Solidaires rapport hebdomadaire 24-30 mai 21
* APEES rapport final pour du projet aout-oct 21
* APESS rapport hebdomadaires 21-27 juin 21
* CODAS Caritas rapport final du projet jul – oct 21
* CADEPI rapport du projet oct 20 – mars 21
* ADEES rapport du projet juil 20 – mai 21
* AMS diagnostic participatif final oct 21
* APESS diagnostic participatif final nov 21
* Documents dossier pour la première session du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage, juin 20
* Documents dossier pour la première session du Comité de Pilotage, juin 20
* Documents dossier pour la deuxième session du Comité de Pilotage, jan 21

# Annexe D: KIIs et FGDs

**Liste des entretiens en ligne avec les Agences, PBF, Ministères au niveau nationales et partenaires de mise-en-oeuvre**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Organisation/catégorie  de répondant | KII/FGD | M | F | En ligne/face à face |
| IOM | KII | 1 | 1 | En ligne |
| FAO | KII | 3 |  | En ligne |
| CADEPI | KII | 1 |  | En ligne |
| ADEES | KII | 2 |  | En ligne |
| AMS | KII | 1 |  | En ligne |
| APESS | KII | 2 | 1 | En ligne |
| CODAS CARITAS | KII | 1 |  | En ligne |
| MINEPIA | KII | 1 | 1 | En ligne |
| MINFOF | KII |  | 1 | En ligne |
| MINADER | KII | 1 |  | En ligne |
| PBF Cameroun | KII | 2 | 1 | En ligne |
| FAO HDP nexus coordinateur Cameroun | KII | 1 |  | En ligne |
| FAO LTO | KII | 1 |  | En ligne |
| UNDP PDAs | KII |  | 2 | En ligne |
| Co-Chair PBF Secrétariat | KII | 1 |  | En ligne |

**Liste des entretiens et FGDs dans le Nord**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région** | **Département** | **Arrondissement** | **Types d’acteurs** | **Nombre** | | | | **Total** |
| **Hommes** | | | **Femmes** |
| Nord | Mayo-Louti | Mayo-Oulo | Sous-préfet et Adjoint | 2 |  | | | 2 |
| Point focal de la Mairie | 1 |  | | | 1 |
| Délégué MINEPIA et Chef de centre | 2 |  | | | 2 |
| Lamido de Mayo Oulo | 1 |  | | | 1 |
| Bénéficiaires AC et AGR et non-bénéficiaires de Pologozom | 16 | | | 3 | 26 |
| Eleveurs et agriculteurs non bénéficiaires de Pologozom | 6 | | | 1 |
| Visite forage solaire à Mandama | 1 |  | | | 1 |
| Bénoué | Bibémi | Sous-préfet | 1 |  | | | 1 |
| Maire et Premier Adjoint | 2 |  | | | 2 |
| CCV Adoumri | 8 | | | 3 | 11 |
| Bénéficiaires AC et AGR de Mayo Lopé | 13 | | | 3 | 20 |
|  |  | Eleveurs et agriculteurs non-bénéficiaires de Mayo Lopé | 3 | | | 1 |
| Mayo-Rey | Rey-Bouba | Sous-préfet | 1 |  | | | 1 |
| Point focal de la Mairie | 1 |  | | | 1 |
| Délégué MINEPIA | 1 |  | | | 1 |
| CCV Babororo et Sinassi | 20 | | 2 | | 22 |
| Touboro | Sous-préfet | 1 |  | | | 1 |
| Premier et quatrième adjoint au Maire | 1 | | | 1 | 2 |
| Délégué MINEPIA | 1 |  | | | 1 |
| Bénéficiaires AC et AGR et non-bénéficiaires de Mbaïmboum | 14 | | 4 | | 24 |
|  |  | Eleveurs et agriculteurs non-bénéficiaires de Mbaïmboum | 4 | | 2 | |
| Enumérateurs | | | 2 | | 2 | | 4 |
| **Totaux** | **3** | **4** |  | **102** | | | **22** | **124** |

**Liste des entretiens et FGDs dans l’Est et Adamaoua**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région** | **Département** | **Arrondissement** | **Types acteurs** | **NOMBRE** | | **TOTAL** |
| **HOMMES** | **FEMMES** |
| Est | Lom et Djèrem | Garoua Boulaï | Sous prefecture | 1 |  | 1 |
| Mairie | 1 |  | 1 |
| MINADER | 1 |  | 1 |
| DAEPIA | 1 |  | 1 |
| Chef de village Gado | 1 |  | 1 |
| FGD Bénéficiaires AC et AGR- Gado | 6 | 4 | 10 |
| FGD Eleveurs et agriculteurs Non bénéficiaires - Gado | 8 | 2 | 10 |
| Chef de village Mborguné | 1 |  | 1 |
| Bénéficiaires AC et AGR- Mborguné | 7 | 2 | 9 |
| CCV Mborguené | 5 | 2 | 7 |
| Eleveurs et agriculteurs Non bénéficiaires- Mborguné | 8 |  | 8 |
| Kadey | Ketté | Sous prefecture | 1 |  | 1 |
| Mairie | 1 |  | 1 |
| MINEPIA | 1 |  | 1 |
| MINADER | 1 |  | 1 |
| Chef de village Gbiti | 1 |  | 1 |
| Chef de village Mboumama | 1 |  | 1 |
| Bénéficiaires AC et AGR- Mboumama | 6 | 1 | 7 |
| Eleveurs et agriculteurs Non bénéficiaires- Mboumama | 4 | 2 | 6 |
| CCV Gbiti | 5 | 2 | 7 |
| Eleveurs et agriculteurs Non bénéficiaires- Gbiti | 4 | 5 | 9 |
| Bénéficiaires AC et AGR- Gbiti | 5 | 3 | 8 |
| Adamaoua | Mbéré | Meiganga | Sous prefecture | 1 |  | 1 |
| Mairie |  | 1 | 1 |
| MINEPIA | 1 |  | 1 |
| Représentant des éleveurs | 1 |  | 1 |
| Chef de Ngam | 1 |  | 1 |
| Mairie | 1 |  | 1 |
| MINEPIA | 1 |  | 1 |
| Bénéficiaires AC et AGR- Borgop | 5 | 3 | 8 |
| Eleveurs et agriculteurs Non bénéficiaires- Borgop | 5 | 2 | 7 |
| CCV Borgop | 6 | 2 | 8 |
| Chef de Borgop | 1 |  | 1 |
| Ngaoui | Sous prefecture | 1 |  | 1 |
| Mairie | 2 |  | 2 |
| MINEPIA | 1 |  | 1 |
| Chef de village Ngaoui | 1 |  | 1 |
| **TOTAL** | | | | **108** | **31** | **139** |

**KIIs et FGD du terrain planifié (du rapport de démarrage)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région** | **Département** | **Arrondissement** | **Village** | **CCA** | **Enumérateur TTT** | **CCV** | **AC AGR** | **Agriculteurs et éleveurs (et réfugies si pertinents)** | **KII** | **FGD** |
| Adamaoua | Mbéré | Meiganga | Ngam | 3 KII (autorités administratives, traditionnelles et les représentants ministériels locaux) | 2 KII |  | 1 FGD (7-10 p.) | 1 FGD (4-5 p.) | 5 | 2 |
| Djohong | Borgop | 3 KII | 2 KII | 1 FGD (15-20 p.) | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 3 |
| Ngaoui | Ngaoui | 3 KII | 2 KII |  | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 2 |
| Est | Lom & Djérem | Garoua-Boulaï | Gado-Badzéré | 3 KII | 2 KII | 1 FGD | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 3 |
| Mborguéné | 1 FGD | 1 FGD | 1 FGD | 3 |
| Kadey | Ketté | Mboumama | 3 KII | 2 KII |  | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 2 |
| Gbiti | 1 FGD | 1 FGD | 1 FGD | 3 |
| Nord | Mayo-Louti | Mayo-Oulo | Pologozom | 3 KII |  | 1 FGD | 1 FGD | 1 FGD | 3 | 3 |
| Bénoué | Bibémi | Mayo Lope | 3 KII | 2 KII |  | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 2 |
| Adoumri | 1 FGD |  | 1 FGD | 2 |
| Mayo-Rey | Rey-Bouba | Babororo | 3 KII | 2 KII | 1 FGD |  | 1 FGD | 5 | 2 |
| Touboro | Mbaimboum | 3 KII | 2 KII |  | 1 FGD | 1 FGD | 5 | 2 |
| **Total échantillon** | **6** | **9** | **12** | **9 CCA** | **16 énumérateur** | **7 CCV ; 140p.** | **84p.** | **48 p.** | **43 KII** | **29 FGD avec +/- 270p.** |
| **Total projet** | **6** | **11** | **28** | **9 CCA** | **57 enumérateur** | **15 CCV ; 300p.** | **1405p.** |  |  | |

1. Au départ les zones prévues étaient les régions le Djerem et le Mbéré dans l’Adamaoua, le Lom et Djerem et la Kadey dans l’Est, et le Mayo Rey et le Mayo Louti au Nord. Le premier comité de pilotage du projet a validé de ne pas inclure le Djerem (Adamaoua) mais de couvrir aussi la Bénoué (Nord). C’est donc sur cette zone qu’a été mis en œuvre le projet. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le rapport utilise le terme de « (re)dynamisation des CCV » au long de ce rapport comme un raccourci pour décrire tant la redynamisation & dynamisation (création) des CCV que les activités de stabilisation communautaire les accompagnant. [↑](#footnote-ref-2)
3. Kossoumna Libaa (2016) Étude sur les conflits agro-pastoraux dans les régions Camerounaises du Nord, Adamaoua et Est. Rapport d’étude, UNHCR-BAD-LWF, Yaoundé [↑](#footnote-ref-3)
4. Il s’agit des activités liées au maraîchage et à la transformation des arachides [↑](#footnote-ref-4)
5. Certaines des FGDs planifiées n'ont pas été possibles dues à l’absence des bénéficiaires au moment de la collecte et, dans quelques localités, quelques FGDs ont été regroupés, c’est pourquoi seules 19 sur les 29 initialement prévues ont eu lieu. [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://www.uneval.org/document/detail/21> [↑](#footnote-ref-6)
7. Éléments de l’état des lieux du pastoralisme et de la transhumance au Cameroun, présenté lors de l’atelier Régional sur le Pastoralisme et la Transhumance en Afrique centrale organisé à N’Djamena le 09 au 11 Avril 2019 par le Bureau Régional des Nations Unies pour l’Afrique Centrale (UNOCA) en collaboration avec la CEEAC. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le TTT est mis en œuvre par IOM actuellement dans 4 pays: Burkina, Mali, Mauritanie, Nigeria ; il a été mis en œuvre en RCA. Il va être mis en œuvre cette année, 2022, au Tchad, Cote d’Ivoire, Guinée et Sierra Leone [↑](#footnote-ref-8)
9. Ainsi, Un diagnostic intermédiaire a été conduit dans les localités les plus conflictuelles selon les premiers résultats du TTT. Une fois la sélection de l’ensemble des localités effectuée, les communautés ont été sensibilisées à la résolution des conflits et consultées pour identifier les principaux axes à aborder (arbres à problèmes, solutions potentielles identifiées avec les communautés), les membres des Comités de concertation villageois (CCV) ont été élus en assemblée générale, après avoir insisté sur la nécessité de les rendre inclusifs et transparents, et les membres des CCV nouvellement élus ont reçu une formation de deux jours et demi, afin de leur donner la capacité de sensibiliser eux-mêmes les populations aux pratiques pacifiques et à la médiation des conflits dans leur localité, avant que le conflit ne doive être signalé auprès de la Commission consultative d’arrondissement. [↑](#footnote-ref-9)
10. Document du projet. Le score 1: pour les projets qui contribuent d’une certaine manière à l’égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total) [↑](#footnote-ref-10)
11. Dans le sens ici de *timeliness* en anglais  [↑](#footnote-ref-11)
12. Dépose de dossier de constitution des CCVs auprès des mairies [↑](#footnote-ref-12)
13. Entretien Partenaire de Mise-en-Œuvre, Décembre 2021 [↑](#footnote-ref-13)
14. Les systèmes d’alertes et réponse du conflit (Conflict Early Warning Early Response – EWER) constituent leurs propres domaines d’expertise avec leurs propres dilemmes. Voir Anna Matveeva (2006) Early Warning and Early Response: Conceptual and Empirical Dilemmas (Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict), qui reste une source fondamentale sur le sujet. En particulier, à la fin du projet le lien entre les CVVs, alimentes par le TTT et les autorités administratives compétentes en cas de conflit persistant ont vu le jour à travers des voyages d'échanges et des partages d'expériences entres points focaux au niveau des sous-préfectures et des CCVs. L’équipe d’évaluation considère ce lien encore tenu et il est trop tôt pour en établir sa pérennité. Par ailleurs, le TTT prévoyait aussi de prévenir les villages concernés par des mouvements inattendus de transhumance identifies pour éviter un conflit potentiel : L’équipe d’évaluation n’a pas rencontré de confirmation de cet effet. [↑](#footnote-ref-14)
15. Focus Group Discussion à Gado Gbazere, Janvier 2022 [↑](#footnote-ref-15)
16. KII avec les autorités locales à Mayo Oulo, janvier 2022 [↑](#footnote-ref-16)
17. KII avec les autorités locales à Mayo Oulo, janvier 2022. [↑](#footnote-ref-17)
18. KII avec autorités locales à Bibemi, Janvier 2022. [↑](#footnote-ref-18)
19. L’évaluation n’a pas pu visiter la transformation d’arachide (la troisième AGR transformation des produits agricoles) ou les AGR maraîchage. [↑](#footnote-ref-19)
20. Il n’y a pas suffisamment de données pour offrir des preuves supplémentaires des raisons des défis rencontrés par les AGR. [↑](#footnote-ref-20)
21. Cette question d’évaluation répond aussi au critère PBF de délai critique. [↑](#footnote-ref-21)
22. Entretien à Mayo Rey, Janvier 2022. [↑](#footnote-ref-22)
23. L'échelle de collecte du TTT était plus large que les CCVs et concernait tous les arrondissements du projet, soit 235 localités. [↑](#footnote-ref-23)
24. Les partenaires de mise en œuvre d’OIM ont fait des diagnostics participatifs à la fin du projet, mais ceux-ci n’ont pas apportés de données quantitatives. [↑](#footnote-ref-24)
25. Les partenaires de mise en oeuvre d’OIM ont fait des diagnostics participatifs à la fin du projet, mais ceux-ci n’ont pas apportés de données quantitatives. [↑](#footnote-ref-25)
26. Focus Group Discussion avec la CCV de Baboro et Sinassi, Janvier 2022 [↑](#footnote-ref-26)
27. La même recommandation était fait dans le rapport d’Associations Mains Solidaires (AMS), “Cameroun régions de l’Est: Diagnostic participatif sur des tensions /conflits liées à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agropastorales”, octobre 2021. [↑](#footnote-ref-27)
28. FAO (final version to be published), Operationalising Pathways to Sustaining Peace: a How to Guide [↑](#footnote-ref-28)
29. Associations Mains Solidaires (AMS), “Cameroun regions de l’Est: Diagnostic participatif sur des tensions /conflits liées à l’utilisation des ressources naturelles pour les activités agropastorales”, octobre 2021. [↑](#footnote-ref-29)
30. Focus Group Discussion CCV Adoumri, janvier 2022. [↑](#footnote-ref-30)
31. Focus Group avec le CCV de Babororo dans le Mayo Rey, janvier 2022. [↑](#footnote-ref-31)
32. Entretien avec partenaire de mis-en-œuvre, décembre 2022. [↑](#footnote-ref-32)
33. Focus Group Discussion [localité anonyme], janvier 2022. [↑](#footnote-ref-33)
34. Cette question d’évaluation répond aussi au critères PBF de délai critique et de la tolérance au risque et de l’innovation [↑](#footnote-ref-34)
35. Ces questions d’évaluation répondent aussi au critère PBF d’effet de catalyse. [↑](#footnote-ref-35)
36. Cette question d’évaluation répond aussi au critère PBF de délai critique. [↑](#footnote-ref-36)
37. Cette question d’évaluation répond aussi au critère PBF de la tolérance au risque et de l’innovation. [↑](#footnote-ref-37)